

Équipe A

2011-2012

BELLEVUE Pascal

BEN HAMIDA Sara

LAHMAR Sara

NÉRET Alida

Professeur tuteur : BELBÉOCH Olivier

PAL'Réseau

Maison des Jeunes et de la Culture – Maison pour Tous de Palaiseau – Théâtre des 3 Vallées

Parc de l'Hôtel de Ville

Palaiseau

FAUVEL Solenne

Animatrice chargée de la communication, des expositions et du développement local

IUT Paris Descartes

Département Carrières sociales

Option Animation Sociale et Socioculturelle

Rapport de projet tuteuré

REMERCIEMENTS

Il n'est jamais facile de trouver un stage pour un étudiant, d'autant plus que nous étions quatre, c'est pourquoi, nous tenons à remercier la Maison des Jeunes et de la Culture des Trois Vallées de nous avoir accueillis durant ces quatre semaines.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Solenne FAUVEL, qui a été notre tutrice de stage, qui nous a accordé sa confiance et attribué une mission valorisante durant toute la durée du projet. Madame FAUVEL a supervisé notre stage de jour en jour. Nous n'oublions pas l'ensemble de l'équipe de la Maison, notamment Alexandre BEDU le directeur, mais aussi Murielle DIEUMEGARD, Medhi IZZA, Mathieu LANGOT, Julien LEVY et Clarisse MALOUMBI qui ont régulièrement répondu à nos attentes et demandes car chacun d'entre eux a su trouver du temps pour nous aider dans notre mission. Faire notre stage au sein de cette structure était une expérience très enrichissante pour notre cursus universitaire.

Par ailleurs, nous voudrions remercier les élus municipaux Laurence DAGISTE et Justin LOBÉ que nous avons rencontrés et qui sont respectivement élus aux postes d'adjointe au maire chargée de la Jeunesse et conseiller municipal délégué aux Associations, à la Démocratie locale et à la Vie de quartier. Nos remerciements sont aussi destinés à Miled ZRIDA, le directeur de la politique de la ville au sein de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) qui nous a accueillis et avec lequel nous avons eu un entretien très pertinent.

Nous remercions Jean-Michel BOURUMEAU, le directeur de la Maison de Quartier Jacques Audiberti ; Romain GIACCORDO et l'ensemble de son équipe à la Maison de Quartier Gérard Philippe ; Philippe DEGENNE, le directeur de l'Accueil Jeunes et l'ensemble de son équipe ; ainsi que Sophie BEN-CHAÛLIA, la responsable du Point Information Jeunesse (PIJ) de Palaiseau pour leur accueil et leurs expertises professionnelles au niveau du diagnostic de territoire mais également pour le projet « Représente ton quartier ».

Enfin en dernier lieu, l'ensemble du groupe aimerait adresser de sincères remerciements à Monsieur BELBÉOCH qui nous a orientés et aiguillés de façon très juste durant ces quatre semaines de stage. Ceci sans oublier Madame BOLO, responsable des projets tuteurés de première année.

SOMMAIRE

QU'EST-CE QU'UNE MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE ?	6
I. LES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE : UNE HISTOIRE D'ÉDUCATION POPULAIRE.....	6
II. L'HISTOIRE POUR EXPLIQUER LE TOUT	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX.....	11
I. La MJC.....	12
1. Le fonctionnement	12
2. Les missions.....	15
3. Les publics	19
II. Le territoire	22
1. La ville de Palaiseau	22
2. Les quartiers de Palaiseau	23
a) Le Centre-ville	23
b) Le Plateau.....	25
c) Le Pileu.....	26
d) Lozère.....	27
e) Unna-Gallieni	28
3. La politique de la ville.....	29
a) Qu'est-ce qu'une Communauté d'Agglomération ?	29
1. Définition	29
2. Le fonctionnement	30
2.1. Le bureau communautaire	30
2.2. Le Conseil Communautaire	31
2.3. Les commissions	31
3. Les missions d'une communauté d'agglomération	32
b) La Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay	33
1. La composition	33
2. La population	34
3. Le Plateau de Saclay : une terre de recherche	34
4. Le Fonctionnement de la CAPS.....	35
5. Les missions	36
6. Le budget.....	36
c) Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale.....	37
1. Définition	37
2. Le Processus	37
2.1. Le diagnostic territorial.....	37
2.2. L'élaboration du CUCS	39
2.3. La veille du CUCS.....	40
III. Les différents acteurs sociaux de la ville	40

PAL'Réseau

1.	La Maison de Quartier Audiberti	40
a)	Le Fonctionnement	40
b)	Les missions	41
c)	Les publics visés	41
d)	Les liens avec les autres structures de la ville et les difficultés.....	42
2.	La Maison de Quartier Gérard Philippe.....	43
a)	Le Fonctionnement	44
b)	Les missions	44
c)	Les publics visés	45
3.	L'Accueil Jeunes.....	46
a)	Le Fonctionnement	46
b)	Les missions	47
c)	Les publics visés	48
4.	Le Point Information Jeunesse	48
a)	Le fonctionnement.....	48
b)	Les missions	49
c)	Les publics visés	50
IV.	Diagnostic	51
1.	Les résultats du questionnaire, le rapport entre les jeunes et la MJC	51
2.	Le diagnostic du territoire	53
3.	La coordination entre les structures	54
PARTIE 2 : LE PROJET DE SIMULATION : « REPRÉSENTE TON QUARTIER »		56
I.	Présentation du projet	57
1.	Pourquoi cette idée de projet ?	57
2.	Les Activités du projet	57
3.	Le rôle de chacun des participants et organisateurs du projet	58
a)	Les organisateurs	58
b)	Les participants	59
c)	Les animateurs et intervenants	59
4.	Où se déroulera ce projet ?	60
II.	Le fonctionnement	61
1.	Quand ?	61
a)	L'organisation précédant le projet.....	61
b)	Le calendrier	62
c)	La représentation ou l'exposition	63
2.	Les besoins du projet.....	63
3.	Le budget prévisionnel	64
III.	Contenu du projet	65
1.	Et après ?	65
2.	Objectifs et évaluation du projet.....	66
CONCLUSION.....		68
BIBLIOGRAPHIE		70

PAL'Réseau

CARNET DE BORD..... 71

QU'EST-CE QU'UNE MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE ?



I. LES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE : UNE HISTOIRE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Les Maisons des Jeunes et de la Cultures (MJC) sont parfois confondues à de simples maisons pour jeunes. Cependant, ces institutions ont comme objectif de lier les jeunes à la culture d'où la notion « d'éducation populaire » qui apparaît comme leur étendard dès le début de leur création.

L'éducation populaire est un courant d'idées qui milite pour que chaque individu puisse bénéficier d'une éducation. Celle-ci a pour but d'ouvrir son esprit, afin qu'il trouve sa place dans la société et qu'il ait la possibilité de défendre ses idées en ayant préalablement des connaissances. Cette éducation populaire respecte deux conditions qui sont les principaux piliers des MJC : tout d'abord, l'éducation populaire se doit d'être laïque. En effet, elle doit pouvoir accueillir tous les individus quelque soit leur croyance mais aussi leur âge, leur sexe ou leur opinion politique. Comme le précise l'ouvrage *L'éducation populaire à l'épreuve de la jeunesse*, de BOUNAMA Saïd, Jessy CORMONT et Yvon FOTIA, l'un des référents de la MJC est de « prendre le peuple tel qu'il est ».

Par ailleurs, la seconde condition est le passage de l'éducation du peuple à l'éducation populaire. C'est-à-dire que la MJC crée les conditions optimales pour que le peuple s'éduque lui-même, dès lors, il ne s'agit plus d'éduquer le peuple. Par la suite, d'autres principes viendront se greffer aux principes préexistants comme l'éducation citoyenne des jeunes.

II. L'HISTOIRE POUR EXPLIQUER LE TOUT

L'éducation populaire est donc l'étendard que prône chaque MJC entre ses murs. Ceci dit, cette notion est issue d'une succession d'événements modifiant la finalité de cette institution pas comme les autres.

En effet, dès 1906 une première maison sera ouverte rue Mouffetard, celle-ci sera animée par Catherine Descroix et détiendra le nom de « La Mouffe ». Cette ancêtre des MJC est un lieu d'accueil pour les jeunes, leur permettant de s'exercer au chant, de participer à des colonies de vacances ou encore de bénéficier d'une bibliothèque. La Maison prône alors l'éveil spirituel de ces jeunes. Par la suite, « La Mouffe » prendra un virage important en 1910, car sous l'impulsion d'André Lefebvre et Marthe Levasseurs, ce mouvement catholique se laïciserà et accueillera des jeunes issus de toutes les religions (protestants, israélites et non croyants). De plus, à cette même époque, des débats culturels seront organisés à cet endroit. « La Mouffe » verra défiler Jean-Paul Sartre, Raymond Devos ou encore Simone de Beauvoir.

La Seconde Guerre mondiale viendra modifier le dessein de « La Mouffe » puisqu'en 1940, le gouvernement de Vichy désireux d'encadrer la jeunesse va mettre en place un programme servant à modifier l'éducation et l'instruction de la jeunesse. Ce programme a pour but, pour la jeunesse, de « l'arracher à l'influence de l'éducation populaire de l'époque¹ ». Pour cela, il sera mis en place des collaborations avec des organisations touchant de près les jeunes comme les « Scouts de France ». De plus, un secrétariat général à la Jeunesse sera créé. Ce dernier fera usage de trois outils pour mettre en place sa politique. Il utilisera des chantiers de jeunesse, des écoles de cadre ou encore des maisons de jeunes.

Après la Seconde Guerre mondiale, des leçons seront tirées de cette époque fasciste. Sous l'impulsion d'André Philipp (ancien commissaire d'État chargé des rapports avec l'Assemblée Consultative du gouvernement de de Gaulle), il y aura la création de la République de Jeunes, ce sera la naissance d'un mouvement. À celui-ci viendront se greffer une multitude d'organisations, des mouvements de jeunes comme les Auberges de Jeunesse, des mouvements syndicaux (C.G.T), des mouvements politiques (les Jeunesses Socialistes) et diverses organisations touchant différents milieux. Le but de ce rassemblement, qui prendra effet en 1944 à Lyon, est de susciter et de coordonner le développement des Maisons des Jeunes. C'est l'une des pierres angulaires de la création des MJC.

¹ BOUAMAMA, Saïd, CORMONT, Jessy, FOTIA, Yvone, *L'Éducation populaire à l'épreuve de la jeunesse*. Lille : Geai BLEU, 2004, p. 17.

Nous voudrions qu'après quelques années, une maison d'école au moins dans chaque ville ou village soit devenue une « maison de la culture », « une maison de la jeune France », « un foyer de la nation », de quelque nom qu'on désire le nommer, où les hommes ne cesseraient plus d'aller, sûrs d'y trouver un cinéma, des spectacles, une bibliothèque, des journaux, des revues, des livres, de la joie et de la lumière. Cette maison serait en même temps une maison des jeunes².

En 1948, après une tension entre la Ligue de l'Enseignement et le Syndicat national des instituteurs, une première scission va générer la naissance de la Fédération Française des Maisons de la Jeunesse et de la Culture (FFMJC).

À partir de 1959, grâce à la politique de Maurice Herzog, les MJC connaîtront un important et impressionnant développement car c'était la volonté « du haut-commissaire de mener une politique ambitieuse dans le domaine des loisirs de la jeunesse inorganisée³ ». Autrement dit, à cette période voire même avant, l'éducation populaire se « socio-culturalise » : les MJC qui prônent la notion d'éducation populaire sont invitées à traiter des problèmes sociologiques plus déterminés tels que l'exclusion, la violence urbaine ou la citoyenneté. L'actualité de l'époque donnera raison à M. Herzog car ce dernier sera soumis à l'inquiétude des maires qui voient la montée de la violence urbaine à cause des « Blousons noirs ». Les « Blousons noirs » est une sous-culture qui est apparue en France à la fin des années 1950. Il s'agissait de jeunes gens ayant la particularité de porter des blousons de couleur noire et que la presse a considéré comme dangereux après des violences urbaines commises au square Saint-Lambert dans le XV^e arrondissement de Paris. Ce mouvement s'est amplifié grâce aux exagérations de la presse nationale et s'est répandu au reste des grandes villes de France. En réalité, c'est une bande de jeunes partageant une passion commune pour le rock'n roll, le twist et des artistes de comme Elvis Presley. La politique de Maurice Herzog sera matérialisée par la multiplication de MJC sur tout le territoire. En effet, la F.F.MJC comptait 160 filiations en 1958 et jusqu'à 1200 dix ans plus tard. Ce fut ce qui fit des années 1960, l'âge d'or des MJC en France.

Malgré quelques péripéties liées à la filiation des MJC et leur rôle parfois méconnu dans le paysage culturel et associatif français, les MJC depuis 1944 sont toujours parvenues à remplir cette mission d'éducation populaire. Aujourd'hui, la Fédération Française des MJC compte une centaine de Maisons qui lui sont affiliées, dont la Maison des Jeunes et de la Culture des Trois Vallées située dans la commune de Palaiseau.

² Extrait du discours de Jean GUEHNNO, des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire.

³ BESSE, Laurent. *Les MJC de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes 1959-1981*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 391.

INTRODUCTION

La Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau a, malgré ce que son nom indique, une mission culturelle qui s'adresse à tous, aussi propose-t-elle des activités destinées à l'ensemble des Palaisiens depuis plus de cinquante ans.

Cependant, un constat a été fait, la MJC n'accueille pas assez de jeunes âgés de 16 à 20 ans. En effet, c'est une des tranches d'âge qu'elle touche le moins puisque seulement 18,06% des 1705 adhérents étaient âgés de 13 à 20 ans au 30 Juin 2011⁴. Le directeur constatait : « On est plus sur les familles. Malgré tout on aimerait qu'il y ait plus de jeunes, rien n'est jamais perdu, pour les jeunes entre deux, en questionnement, c'est intéressant de fréquenter des structures comme les nôtres au travers d'activités, de programmation ou de musique⁵ ».

Par ailleurs, la MJC ne parvient pas à attirer de façon équitable les habitants des différents quartiers de la ville. En effet, on remarquera à la suite de notre étude, qu'elle est fréquentée, majoritairement par les habitants du centre-ville, quartier où est implantée la structure.

De plus, un troisième constat a été fait par l'équipe de la MJC. La coordination entre la Maison et les autres structures sociales ou culturelles de la ville existent, certes, mais ils aimeraient tout de même la développer car elle n'est pas assez régulière, elle n'est que ponctuelle.

À partir de ces trois constats, la Maison des Jeunes et de la Culture nous a demandé de réaliser un projet de simulation s'appuyant sur un diagnostic de territoire précis. Il s'agit donc d'analyser le territoire, la ville, les quartiers, la population ainsi que les rapports entre les différentes structures culturelles et sociales pour pouvoir tirer des conclusions. Le projet de simulation a pour but de régler les trois problèmes soulevés, c'est-à-dire, de développer davantage la coopération entre les différentes structures de la ville tout en attirant plus de jeunes de 16 à 20 ans issus des différents quartiers vers la MJC.

Notre mission consiste en la construction d'un projet d'animation qui sera transmis à la MJC. En fonction de la pertinence de celui-ci, la Maison décidera ou non de le mettre en place et de le mener à terme.

En quoi la ville serait-elle un obstacle pour la MJC ? De quelle manière s'inscrira

⁴ Selon le Rapport de l'Assemblée Générale ordinaire de 2012 (Cf. annexe II : Rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2012).

⁵ Entretien avec Alexandre BEDU, directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau, le 17 Janvier 2012.

notre projet de simulation dans l'analyse faite et dans le fonctionnement préétabli des différentes structures que compte la ville ?

Dans un premier temps nous verrons comment la Maison des Jeunes et de la Culture s'intègre dans la vie de la ville de Palaiseau. Nous ferons donc d'abord le point sur le fonctionnement et les objectifs poursuivis par l'association et comment elle les met en place vis-à-vis des différents publics concernés. Ensuite nous analyserons le territoire, c'est-à-dire la ville. Cette analyse passera à la fois par une étude géographique et économique de la commune ainsi que par la distinction et la description des différents quartiers et par la politique de la ville mise en place au niveau de la jeunesse et de la culture. Enfin nous ferons une description des différentes structures sociales et culturelles dont la ville est pourvue, à la fois en ce qui concerne leur fonctionnement, leurs missions et leurs publics, mais également en ce qui concerne les difficultés que chacune peut rencontrer. Dans un deuxième temps, nous définirons le projet de simulation en présentant ses objectifs et en explicitant sa mise en place.

PARTIE 1 : ÉTAT DES LIEUX

La commune de Palaiseau est une ville étendue qui compte de nombreuses structures sociales ou culturelles. La MJC, qui allie ces deux aspects, s'insère dans cet espace pour tenter d'y atteindre ses objectifs. Cependant la diversité du territoire et des structures présentes sur celui-ci induit pour l'association certaines difficultés auxquelles elle doit faire face. Nous verrons donc dans cette partie le fonctionnement de la Maison des Jeunes et de la Culture, la ville dans laquelle elle opère ainsi que les différentes structures qui la composent, afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées par la MJC.

I. La MJC

La Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau est une association créée le 9 Mars 1960 et régie par la loi 1901⁶. Comme toutes les structures portant ce nom, elle est affiliée à la Fédération des MJC d'Île-de-France⁷. Son siège social se situe au Parc de l'Hôtel de Ville de Palaiseau (Cf. annexe I : Convention de la Maison des Jeunes et de la Culture – Maison pour tous, ville de Palaiseau).

1. Le fonctionnement

La MJC est une association indépendante à but non lucratif qui a pour mission un « service d'intérêt public ». Elle « a pour rôle d'organiser et de promouvoir, dans l'esprit de l'Éducation Populaire, des activités d'éveil, de formation ou de loisirs à caractère éducatif, culturel et sportif. Elle développe et favorise des initiatives d'animation sur la ville. Son rayonnement dépasse les limites de la commune et contribue à donner une image dynamique de la ville de Palaiseau⁸. »

La ville de Palaiseau et la fédération des MJC « Les MJC en Île-de-France - fédération régionale » sont ses deux principaux partenaires. En effet, elles font toutes deux parties du Conseil d'Administration en tant que membres de droit⁹.

Le Conseil d'Administration est composé de dix-huit membres élus bénévoles (qui sont également adhérent à la MJC) et de cinq membres de droit, dont les représentants de la ville (avec le maire de la ville, et une conseillère municipale), un représentant de la fédération des MJC, un représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et le directeur de la MJC. Le Conseil d'Administration définit les actions et les directions dans

⁶ L'article 1 de la loi du 1er Juillet 1901 énonce que « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. » (Tiré de <<http://www.legifrance.gouv.fr>>).

⁷ La Fédération régionale des MJC en Île-de-France est un réseau régional qui a pour objectif de faire vivre les valeurs de l'éducation populaire fondées sur la laïcité et l'ouverture à tous pour conduire une action éducative et culturelle au quotidien avec la population et, en particulier, les jeunes. Elle anime un réseau de 120 structures en Ile-de-France (MJC, Centres d'animations, ...).

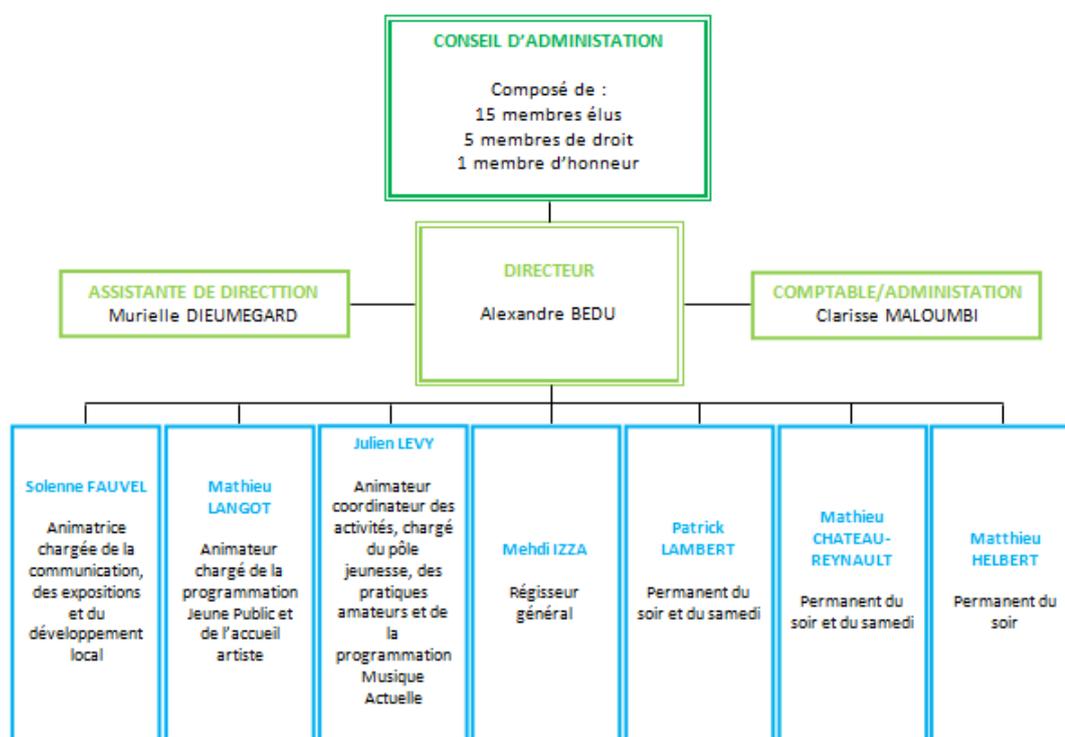
D'après <<http://www.mjcidf.org>> et <<http://www.projets-citoyens.fr/node/134>> (sites visités le 11/12/2012).

⁸ D'après le Rapport de l'Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2012 (Cf. annexe II).

⁹ D'après la convention de la Maison des Jeunes et de la Culture – Maison pour tous – de Palaiseau.

lesquelles doit s'engager la MJC¹⁰.

L'association est composée de salariés, qui sont des animateurs permanents ou temporaires (techniciens ou animateurs d'activités) et de bénévoles. Le directeur est salarié de la Fédération des MJC d'Île-de-France tandis que les animateurs permanents sont employés de la MJC. Les animateurs techniciens ou animateurs d'activités, au nombre de 45, sont également rémunérés par la MJC.



Organigramme des salariés de la MJC

L'équipe permanente est composée de dix personnes. On compte une équipe de direction avec le directeur Alexandre BEDU et l'assistante de direction, Murielle DIEUMEGARD, une comptable, Clarisse MALOUMBI. Il y a également une équipe d'animation comptant trois animateurs permanents ayant des tâches bien définies même si comme tous l'ont précisé, ils sont polyvalents : Solenne FAUVEL, animatrice chargée de la communication, des expositions et du développement local, Mathieu LANGOT, animateur chargé de la programmation Jeune Public et de l'accueil artiste et Julien LEVY, animateur coordinateur des activités, chargé du pôle jeunesse, des pratiques amateurs et de la programmation Musique Actuelle. Ensuite, la MJC compte deux permanents du soir et du samedi, Mathieu CHATEAUREY-

¹⁰ D'après les « statuts de la Maison des Jeunes et de la Culture – Maison pour Tous » (Cf. annexe III).

NAULT et Patrick LAMBERT. L'équipe compte, de plus, un permanent uniquement du soir, Matthieu HELBERT. Enfin, Mehdi IZZA est le régisseur général de l'association.

Certaines activités sont également animées par des bénévoles, telles que l'activité Patchwork, la Randonnée, le VTT et certains arts martiaux.

La structure dispose de locaux mis à disposition par la Mairie de Palaiseau depuis 1966. Ce sont des locaux spacieux puisqu'elle possède, en plus de salles simples employées pour diverses activités, une salle de danse, une bibliothèque, un dojo et un théâtre (Cf. annexe IV : plans de la Maison des Jeunes et de la Culture et annexe V : les photos de la MJC). La ville de Palaiseau prend en charge l'entretien des bâtiments et des abords, l'équipement de la salle de spectacle (en relation avec la MJC elle-même), le nettoyage des locaux mais aussi les mises aux normes de sécurité. La MJC, quant à elle, a, en contrepartie, le devoir de restituer ces locaux à la fin du contrat, de prendre en charge les travaux mineurs, ainsi que d'assurer les locaux et les activités. L'association peut, pour disposer d'équipements municipaux autres que ceux précédemment cités, en convenir avec la ville de Palaiseau¹¹.

La MJC trouve son financement en grande partie dans les cotisations des adhérents puisque celles-ci apportent près de 60% des fonds propres de l'association. En 2011, celles-ci s'élevaient à 367 071,58 euros. La MJC reçoit également des subventions municipales, qui s'élèvent à 238 000 euros, des subventions d'autres collectivités comme le Conseil Général de l'Essonne (qui distribue 19 878 euros) et le Conseil Régional. La MJC touche aussi de l'argent issu du mécénat à hauteur de 13 500 euros¹² (Cf. annexe VI : graphique « financement de la MJC »).

Pour ce qui est des subventions accordées par la ville de Palaiseau, elles se divisent en quatre parties, une subvention de fonctionnement (218 000 euros), une de programmation culturelle, une d'investissement pour renouvellement du matériel et des subventions de projet (20 000 euros). Les demandes pour ces subventions sont faites lors de la Commission de concertation¹³.

Malgré cela, la MJC est en déficit budgétaire puisque les dépenses sont de près d'un

¹¹ D'après la convention de la Maison des Jeunes et de la Culture – Maison pour tous.

¹² Pour l'année 2011 (Cf. annexe VII : balance des comptes de 2011).

¹³ Cette commission est composée de six membres de Conseil Municipal et de six membres du Conseil d'Administration de la MJC. Durant celle-ci, un bilan est fait sur les animations et projets menés au cours de l'année, une présentation des projets à venir, ainsi qu'une présentation d'un budget prévisionnel, demandes de subventions et de travaux.

million d'euros. En effet, les fonds apportés par les cotisations sont principalement utilisés pour financer le salaire des animateurs d'activités et y suffisent juste, ou encore celui des animateurs permanents. Mis à part les salaires à payer, la MJC doit également couvrir les frais nécessaires à l'organisation des activités ou à la mise en place de la programmation. Pour les activités, les fonds sont utilisés principalement pour le matériel ou sa réparation. Tandis que pour la programmation, les dépenses sont particulièrement élevées du fait de la communication mise en place, des salaires des techniciens, de la rémunération des artistes invités ou encore des droits d'auteur¹⁴ réglés à la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de musique)¹⁵ puisque ces droits sont particulièrement élevés.

Le déficit de la MJC s'élève, pour l'année 2011 à environ 36 000 euros¹⁶. De plus, pour rajouter à ces difficultés financières, le « gâteau se rétrécit », c'est-à-dire que les subventions diminuent au fil des années à cause des restrictions budgétaires mises en place par l'État¹⁷ et répercutées par les collectivités territoriales.

La Maison des Jeunes et de la Culture est donc une grande association qui dispose de moyens conséquents à la hauteur de l'importance de ses finalités. Ce financement vise la mise en place d'activités en vue de mener à bien les objectifs de démocratisation culturelle à destination de l'ensemble de la population palaisienne. Nous verrons dans la partie suivante, le détail de ces objectifs.

2. Les missions

La MJC est « une association d'éducation populaire qui a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et

¹⁴ « Le droit d'auteur et les rémunérations qui en découlent sont définis par la loi dans le Code de la propriété intellectuelle. L'auteur est titulaire du droit d'exploitation de ses œuvres. Cela signifie que son autorisation est nécessaire quand son œuvre est représentée en public ou reproduite. En contrepartie de ces autorisations, la loi prévoit le versement d'une redevance déterminée par contrat au bénéfice de l'auteur ou de ses ayants droit. » <<http://www.sacem.fr>>.

¹⁵ Site de la SACEM. <<http://www.sacem.fr>>.

¹⁶ Selon le Rapport de l'Assemblée Générale ordinaire de la MJC du 31 mars 2012.

¹⁷ Entretien Matthieu LANGOT, animateur chargé de la programmation Jeune Public et de l'accueil artiste, le jeudi 19 Janvier 2012.

à la culture afin que chacun puisse participer à la construction d'une société plus solidaire¹⁸. »

Elle a donc pour but la démocratisation culturelle en développant des activités, des spectacles, des rencontres et en permettant aux personnes de s'exprimer. Alexandre BEDU explique que « le fait de participer, de voir du spectacle vivant est une ouverture sur quelque chose, une possibilité de découvrir des univers, des textes, des gens ». En effet, le but principal de la MJC est de donner une opportunité à ceux qui ne peuvent pas, comme à ceux qui le peuvent, de découvrir de nouveaux univers par le biais de la culture. Cet accès à la culture, outre le fait de découvrir, permet aux jeunes de s'instruire, de se développer. « Plus tu donnes de clefs, plus tu leur donnes les moyens de découvrir, plus tu leur permets de se forger une pensée autonome, c'est un respect pour eux car tu les laisses penser par eux-mêmes, c'est le développement d'un appétit culturel et interculturel¹⁹. »

La MJC propose également de l'aide aide pour les personnes qui en ont besoin. En effet, la MJC a un rôle de médiateur social puisque les personnes cherchant une information et ne sachant pas où la trouver (par exemple en matière de recherche d'emploi ou des renseignements sur le BAFA) peuvent venir à l'association où des animateurs pourront les épauler et les diriger vers les structures appropriées. Ainsi, Julien LEVI²⁰ explique que la MJC, dans certains cas, dirige les jeunes vers les bonnes structures lorsqu'ils viennent demander une aide spéciale (pour la rédaction de CV ou de lettres de motivation ils sont renvoyés vers le PIJ), ou encore lorsque ceux-ci cherchent une formation, ils peuvent être aiguillés ou même être pris en stagiaire à la MJC. C'est ainsi que la Maison accueille un jeune qui voulait être formé au niveau de la technique de spectacle son et lumière. Après avoir été stagiaire, il poursuit maintenant son apprentissage dans le cadre du service civique.

La MJC tend donc à favoriser l'épanouissement et l'autonomie des citoyens, et à offrir à chacun un accès à la culture et à l'éducation, dans le but de les impliquer d'avantage dans la vie de la ville. Pour atteindre ces objectifs, la MJC met en place diverses actions qui s'articulent autour de trois axes : la pratique d'activités, le développement local, la promotion du spectacle vivant. On peut d'ailleurs noter que les ponts sont faits entre ces trois axes.

En premier lieu, la pratique d'activités qui se déroule au quotidien avec 45 activités proposées à tous les âges, dans les murs de la MJC comme à l'extérieur. Ces activités sont

¹⁸ Selon le Rapport de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mars 2012.

¹⁹ Entretien avec Alexandre BEDU, directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau, le 17 Janvier 2012.

²⁰ Entretien avec Julien LEVI, coordinateur des activités, chargé du pôle jeunesse, des pratiques amateurs et de la programmation Musique Actuelle, le 18 Janvier 2012.

regroupées par secteurs au nombre de sept : les arts martiaux, les langues, les arts visuels, le corporel (yoga, corps-mouvement-conscience), la musique, les arts de la scène, et le plein air et loisirs (Cf. annexe VIII : graphique des adhésions). Ces activités variées s'adressent à un maximum de personnes²¹. Elles ont pour but la découverte, l'apprentissage, l'expérimentation et la pratique et sont proposées à toutes les tranches d'âge et à tous degrés d'expérience. Ces activités apportent pour les adhérents, à la fois une occupation, mais également la découverte de certains domaines peu accessibles en temps normal. Le fait que la MJC propose ces activités permet une diversification de celles-ci au niveau communal puisque la plupart des propositions faites par la structure lui sont propres et ne sont pas proposées dans la ville ou tout du moins, pas de la même manière. Par exemple, les arts martiaux sont uniquement mis en place par la MJC tandis que l'Union Sportive de Palaiseau propose davantage de sports collectifs. De la même manière, malgré la présence du conservatoire de la communauté d'agglomération du plateau de Saclay, à Palaiseau, les activités musicales sont propres à la MJC dans la manière de les mener. De plus, celle-ci met les salles de musique à disposition des groupes palaisiens.

Ces activités sont en relation constante avec le deuxième axe qui est le développement local. En effet, les différentes activités organisent des rencontres telles que des expositions, des galas ou des représentations. Par exemple, les réalisations de l'atelier patchwork ont été exposées en 2010 lors de la 7^e exposition internationale de patchwork et d'art textile de Palaiseau qui s'est tenue du 7 au 22 mai 2011 ; un gala d'arts martiaux annuel est organisé avec les adhérents de la MJC pratiquant ce type de sports, cette année en collaboration d'un club de Gif-sur-Yvette ; ou encore, les cours de danse mènent à des rencontres départementales, ou même régionales.

Le deuxième axe de la MJC tend à développer les solidarités, faciliter les échanges culturels et intergénérationnels, créer du lien social et encourager le bénévolat. « Dans la pratique, cela revient à impulser une dynamique, organiser des rencontres, des temps de parole, amener à la découverte, encourager les croisements et mélanger les genres²². » Premièrement, elle accueille et accompagne. En effet, la MJC est une pépinière d'associations dont elle accueille les activités qui sont menées par des bénévoles. Avec ces associations locales, elle développe des actions. C'est par exemple le cas de Satellite (Association d'accompagnement à la scolarité), EHEO (Enfants Handicapés Espoir Ostéopathie), RERS (Réseau d'Échanges Réciproques des Savoirs), l'association Dire Lire qui donne des cours d'alphabétisation et de

²¹ D'après la plaquette d'activités « MJC de Palaiseau, Activités et développement local, Saison 2011/2012 ».

²² D'après la plaquette d'activités « MJC de Palaiseau, Activités et développement local, Saison 2011/2012 ».

remise à niveau en français à destination des étrangers, l'Organisation Maxi Puissance (qui tente de promouvoir le Rock auprès d'un maximum de personnes), la compagnie Ouragane (qui développe des spectacles de danse contemporaine pour le jeune public). Ensuite, la MJC mène des actions jeunes, c'est-à-dire de prévention des comportements à risques, l'accompagnement de projets (par exemple le projet Sac Ados), des stages vacances. Ces opérations sont menées en partenariat avec diverses associations de la ville ou structures municipales. La MJC met également en place des activités en coordination avec les établissements scolaires de la ville, de la maternelle au lycée, tout au long de l'année (Projet « Sur les traces de TARA », partenariat entre la MJC et un collège de Palaiseau pour suivre l'expédition de Tara, un bateau qui, depuis neuf ans, parcourt les océans, dans le but d'étudier, à niveau planétaire, l'écosystème marin.). La maison est aussi une résidence artistique puisqu'elle accueille des répétitions de compagnies artistiques. Enfin, la MJC propose des rendez-vous réguliers tels que les jeudis sans télé (rencontres autour de la musique, du jeu, de l'actualité économique avec la présence d'intervenants extérieurs). Parmi ces soirées on compte notamment les Bars Des Sciences qui sont des rencontres autour d'une découverte scientifique (et dont fait également partie le projet « Sur les traces de TARA ») entrepris en partenariat avec certaines MJC des villes voisines ou des médiathèques. La Maison organise aussi des expositions et des événements solidaires²³.

Le développement local est en étroite relation avec le troisième axe qui est la promotion du spectacle vivant, puisque la MJC a un rôle de soutien auprès des compagnies et des jeunes artistes dont elle fait la promotion en organisant régulièrement des concerts, des représentations qui leurs sont réservés.

Enfin, le spectacle vivant est mis en valeur par la programmation d'événements ponctuels tout au long de l'année. La MJC propose des spectacles pour tous âges. Tout d'abord pour le jeune public, que ce soit du théâtre, de la chanson, de la danse, des contes ou autres. Ensuite, des Scènes ouvertes aux Musiques Actuelles Amplifiées qui sont des concerts organisés avec des artistes issus de la scène locale. Enfin, il existe des Jeudis Musique ou des événements en lien avec le développement local.

Les objectifs de la MJC sont nombreux et pour les atteindre, elle doit mettre en place des activités et une programmation destinées à l'ensemble de la population. Les trois axes de

²³ D'après la plaquette d'activités « MJC de Palaiseau, Activités et développement local, Saison 2011/2012 ».

la Maison tendent à favoriser l'accès à la culture et l'autonomie des citoyens dès le plus jeune âge et tout au long de leur vie. Pour cela, la structure met également en place des échanges intergénérationnels.

3. Les publics

Par ces multiples activités, la Maison des Jeunes et de la Culture touche tous les publics. Contrairement à ce que son nom indique, elle ne s'adresse pas uniquement à une population jeune, mais à l'ensemble de la population. C'est une volonté de la part de la MJC de toucher toutes les tranches d'âge et de mettre en place des échanges intergénérationnels. Elle vise plusieurs types de publics : les enfants et familles, les jeunes, les adultes et personnes âgées et les scolaires.

Les activités et la programmation sont adaptées à chaque public. En effet, on distingue trois types de publics : le jeune public (les enfants), les ados (14 ans et plus), les adultes et les personnes âgées. Chacune de ces catégories bénéficie d'actions spécifiques mais certaines activités permettent à plusieurs de ces catégories de se côtoyer. La MJC vise également le public scolaire dans le cadre du développement local en organisant des rencontres avec des établissements d'enseignement que ce soit des écoles, des collèges ou des lycées.

Pour le jeune public, des activités hebdomadaires sont mises en place. Dès trois ans, les enfants peuvent pratiquer le taekwondo, la danse moderne-jazz, ils peuvent prendre des cours d'anglais junior et ont la possibilité de s'initier aux arts plastiques. Des spectacles sont également proposés dès 18 mois pour certains. Parmi eux, on peut citer des spectacles musicaux, des représentations de danse, des soirées conte ou chanson, des scènes de théâtre d'objet. Cependant, la programmation mise en place pour le jeune public vise en réalité plus largement les familles puisque ces dernières dans leur ensemble sont régulièrement amenées à fréquenter la MJC. Celle-ci « développe d'autres actions en direction du jeune public, notamment dans le cadre des 7^e rencontres de l'enfance²⁴ », qui certes, sont mises en place pour le jeune public mais concernent aussi les familles. Ces rencontres sont une manifestation annuelle qui rassemble les plus petits et les parents. À cette occasion des spectacles jeune public, des ateliers parents/enfants de céramique et plus généralement d'arts plastiques, ainsi que des

²⁴ Selon le Rapport de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mars 2012.

ateliers d'écriture et de l'éveil corporel²⁵ sont proposés. Il y a également, par exemple des expositions, des ateliers artistiques, des temps de lecture publique et des conférences sur la littérature jeunesse.

La MJC tente, pour ce genre d'actions, d'initier un échange intergénérationnel, un partage familial afin de resserrer les liens familiaux car certains n'ont pas l'occasion de partager des activités en famille régulièrement.

Cette ouverture au jeune public a pour objectif une ouverture précoce à la culture afin qu'ils y prennent goût dès le plus jeune âge. Ceci se fait par une proposition de « spectacle jeune public de qualité ». Ce public représente 26,63% des adhérents de la MJC²⁶.

Les adolescents (14 ans et plus) ont accès à de nombreuses activités dans le domaine des arts plastiques, du sport, de la danse ou de la musique. Ce public est également invité à assister à un grand nombre de spectacles, que ce soit des concerts (le Rock, la Funk ou le Hip-hop), des shows de danse, du théâtre (en français ou en anglais). La MJC organise par ailleurs des rencontres éducatives (comme les bars des sciences), des actions jeunes autour de la prévention ou de l'accompagnement de projet. En touchant ce public (308 jeunes de 13 à 20 ans soit 18,06% de l'ensemble des adhérents)²⁷, la MJC souhaite ouvrir les jeunes à des cultures différentes, compléter leur savoir de manière ludique ou encore les former à devenir des citoyens responsables, autonomes et épanouis.

Les adultes, quel que soit leur âge et leur situation familiale, représentent le troisième public que tente de toucher la MJC. Ils peuvent assister à des spectacles ou des représentations de leur choix. En ce qui concerne les activités, de la même manière, beaucoup leur sont ouvertes en fonction du niveau, comme les cours d'alphabétisation ou la musique. Mais il y a également des activités, telles que les arts plastiques, le corporel (yoga), les langues ou les arts de la scène qui leurs sont accessibles. En visant ce public, l'association tente de leur offrir une culture et des activités à proximité et pour un bas coût. Ce public représente 55,31% des adhérents (943 personnes de 21 ans et plus)²⁸.

Le dernier public visé par la Maison des Jeunes et de la Culture est la population scolaire. La Maison organise des rencontres avec les différentes structures scolaires pour diffuser la culture et le savoir. Citons en exemple, le projet « Sur les Traces de TARA » qui est organisé en partenariat avec certains lycées de la ville et dans lequel les lycéens suivent l'avancée

²⁵ Selon le Rapport de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mars 2012.

²⁶ *Id.*

²⁷ *Id.*

²⁸ *Id.*

du bateau Tara. Celui-ci mène une expédition scientifique pour analyser les fonds marins afin de recenser l'ensemble de la biodiversité marine. Cette expédition a duré 9 ans. La MJC, avec les lycées, a suivi le projet et a développé des activités parallèles.

En visant ce public, la MJC tente de donner goût à la culture aux jeunes dans le cadre scolaire. Dans un tel cadre institutionnel, l'action présente un caractère obligatoire que n'ont pas les activités en direction des familles. D'autres jeunes, encore moins en relation avec la culture et la MJC, sont ainsi touchés.

D'autre part, et toujours dans son objectif de favoriser l'accès à la culture à tous, elle met en place un système de quotient familial²⁹ à l'adhésion afin que les personnes en difficultés ou faisant partie d'une famille nombreuse puissent s'inscrire aux activités proposées par la MJC.

La structure accueille principalement des palaisiens mais laisse la possibilité aux habitants des communes voisines d'adhérer à l'association sans pour autant payer plus cher. Sur 1705 adhérents en 2011, 480 ne font pas partie de la commune (communes hors département, 126 adhérents). Au sein de la ville, la structure ne touche pas les habitants des différents quartiers de la même manière. En effet, la MJC touche, d'un point de vue quantitatif, principalement des habitants de centre-ville (quartier dans lequel est implantée la MJC), puisqu'elle compte 332 adhérents la même année et 435 habitants des quartiers Unna-Gallieni, ces deux quartiers étant proches du centre-ville. Cependant, proportionnellement, on s'aperçoit que la MJC touche seulement 3,86% habitants du centre-ville, 5,85% venant du Pileu, 6,07% du quartier de Lozère contre 54,37% des habitants du quartier Unna-Gallieni. Il y a donc une plus grande part des habitants des quartiers défavorisés et proches de la structure qui y adhère. Cependant, on s'aperçoit que le Centre-ville qui est situé autour de la MJC, ne compte que peu d'adhérents. De plus, la Maison des Jeunes et de la Culture ne compte que peu de jeunes âgés de 13 à 20 ans puisqu'ils sont 18,06% en 2011³⁰.

Malgré tous ces efforts, un constat s'impose donc au niveau communal : la répartition des adhérents de la MJC n'est pas équitable en fonction des quartiers. Par contre, la diversité voulue par la structure, dans ses objectifs de démocratisation culturelle est partiellement atteinte puisque de nombreuses personnes bénéficiant du quotient familial sont adhérentes de la

²⁹ « Le quotient familial retenu à ce jour est celui de la Caisse Nationale des Allocations Familiales, calculé de la façon suivante » : un douzième de ressources annuelles ajouté aux prestations familiales mensuelles perçues, le tout divisé par le nombre de parts en fonction de la situation familiale, d'après < <http://www.caf.fr> > (site visité le 13/04/2012).

³⁰ Selon le Rapport de l'Assemblée Générale de 2012.

Maison des Jeunes et de Culture.

II. Le territoire

La Maison des Jeunes et de la Culture est implantée au Palaiseau, une ville étendue et complexe par sa diversité. En effet, la ville est composée de plusieurs quartiers différents les uns des autres, et elle compte de multiples associations ou structures sociales et culturelles qui ont des actions diverses.

1. La ville de Palaiseau

La commune de Palaiseau (91120), qui fait partie de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS), est située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Paris, en Île-de-France. C'est l'une des deux préfectures de l'Essonne. Les communes voisines de Palaiseau sont : Igny, Massy, Champlan, Villebon-sur-Yvette, Orsay, Saclay et Vauhallan. La ville s'étend sur plus de 11 000 km². Son espace est composé à 51% de constructions et de 35% d'espaces naturels. Le Plateau de Saclay domine la ville et la rivière de l'Yvette la traverse au sud.

Ce grand espace compte 30 352 habitants, dont environ 24% ont moins de 19 ans, 60,5% ont entre 20 et 64 ans, enfin, les 65 ans et plus représentent 15,7% de la population palaisienne. Concernant la répartition par sexe, celle-ci est très équitable puisqu'il y a 15 089 hommes et 15 263 femmes. (Cf. Annexe IX : pyramide des âges de Palaiseau selon l'INSEE).

La population de la ville, globalement, se trouve dans une situation économique puisque le revenu net déclaré moyen s'élève à 31 222 euros et le salaire net horaire moyen est de 15,8 euros. Un constat saisissant est à faire : la majorité de la population est propriétaire (environ 56% des Palaisiens) et dispose d'un certain confort de vie (83,8% de la population possèdent au moins une voiture, 44% de celle-ci dispose du chauffage central individuel). Le niveau économique des ménages à Palaiseau est globalement élevé car près de 80% des ménages de la ville sont imposés fiscalement, un chiffre que l'on peut comparer à la moyenne francilienne, qui s'élève à 72,4%.

La commune compte deux zones d'activités économiques qui sont situées à l'est de la ville. Par ailleurs, la commune accueille sur son territoire l'École Polytechnique (« un établissement d'enseignement supérieur et de recherche de niveau mondial, [...] à forte dominante scientifique³¹ »), l'ENSTA Paris Tech (École Nationale Supérieure de Techniques Avancées) qui est une grande école française d'ingénieurs. Il y a aussi l'Institut d'Optique Théorique Appliquée spécialisé dans l'optique, l'ONERA (Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales). De plus, le centre de recherche Daniel Carasso pour Danone³² et un centre du groupe électronique Thales spécialisés dans la recherche électronique et l'aérospatial, sont aussi implantés sur la commune. Ceci-dit, la majorité de ces centres de recherche se concentre sur le Plateau de Saclay, à l'ouest de la ville (Cf. Annexe X : carte de la ville avec les quartiers).

La ville est donc relativement riche à tous les niveaux, cependant, celle-ci se divise en plusieurs quartiers très différents les uns des autres.

2. Les quartiers de Palaiseau

Cinq quartiers principaux se partagent les 11 000 km² de la commune de Palaiseau. (Cf. Annexe X : carte de la ville avec les quartiers). Les quartiers sont les suivants : le Pileu (au Nord), le Plateau (Nord-Ouest), Lozère (Sud), Gallieni (Nord-Est) et le Centre-Ville (Sud-Est). Ils se différencient, mis à part par leur situation géographique, par des particularités propres à chacun (Cf. annexe XI : photos des différents quartiers).

Malgré le niveau de vie relativement élevé dans l'ensemble de la commune, des disparités importantes (et visibles) existent entre les quartiers. En effet, on constate un écart important, par exemple, entre le quartier du Pileu (au Nord de la ville) et Lozère (au Sud-Ouest).

a) Le Centre-ville

Le Centre-ville de Palaiseau s'étire du nord au sud, le long de la rue de Paris. Tout naturellement, ce quartier occupe une place stratégique dans la commune puisqu'il contient, la

³¹ Site de l'École Polytechnique <<http://www.polytechnique.edu>> (site visité le 13/04/2012).

³² Danone, est un groupe agroalimentaire français, <<http://www.danone.com>> (site visité le 01/05/2012).

mairie de Palaiseau et d'autres structures importantes non présentes sur le reste du territoire comme l'agence locale d'Assurance Maladie, la sous-préfecture ou encore l'unique Agence Pôle Emploi de la commune. Par ailleurs, en visitant la rue de Paris, on peut se rendre compte du nombre florissant de commerces de proximité. Ajoutons que c'est aussi dans ce quartier qu'est implantée la MJC Théâtre des Trois Vallées.

Il est très difficile d'obtenir les chiffres précis du nombre d'habitants par quartier ; cependant, d'après les chiffres de l'INSEE en 2008, on estime à peu près 10 000 personnes résidentes dans ce quartier. Globalement, la population habitant dans ce quartier ne présente pas de difficultés sociales ni financières. Malgré cela, cette partie de la ville compte un certain nombre de logement sociaux. En effet, le centre-ville est émaillé par des appartements et des maisons de ville, cependant, le territoire compte 14% de logements HLM. De plus, la ville souhaite, dans les années qui suivent, faire construire de nouveaux logements, des chambres d'étudiants, des logements sociaux, en accession sociale (acquisition aidées par l'État), ou des logements « très sociaux » (qui sont des logements de réinsertion sociale et professionnelle)³³. Le centre-ville est un des seuls quartiers amené à être modifié au niveau de l'urbanisme dans les prochaines années.

Le Centre-ville de Palaiseau est naturellement un endroit important pour la commune car il concentre, la Mairie, la Gare RER de Palaiseau et un certain nombre de commerces de proximité. Cet ensemble urbain s'étire du nord au sud, le long de la rue de Paris.

Nombre d'habitants	Âge moyen	Type d'habitation	Pourcentage d'HLM	Pourcentage de propriétaires
8 594	37	Appartements et maisons de ville	14%	55% ³⁴

Globalement, la population résidant dans ce quartier ne présente pas de difficultés sociales ni financières. Cependant, cette partie de la ville compte un certain nombre de loge-

³³ Entretien avec Mathieu Mallegot, au service du développement urbain de Palaiseau, le mercredi 4 Avril 2012. (Cf. Annexe XII : « Livraison des logements pour l'estimation d'arrivée de population d'enfants »).

³⁴ Chiffres renseignés par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), <<http://www.insee.fr>> (site visité le 02/04/2012).

ments sociaux. De plus, la ville souhaite, dans les années qui suivent, faire construire de nouveaux logements, des chambres d'étudiants, des logements sociaux, en accession sociale (acquisition aidées par l'État), ou des logements « très sociaux » (qui sont des logements de réinsertion sociale et professionnelle)³⁵. Le centre-ville est un des seuls quartiers amené à être modifié au niveau de l'urbanisme dans les prochaines années.

b) Le Plateau

Le moins que l'on puisse dire sur le quartier du Plateau est que ce n'est pas un lieu principalement résidentiel. En effet, ce territoire est une partie du Plateau de Saclay qui s'étend sur Villers-le-Bâcle, Orsay, Saint-Aubin, Vauhallan, Gif-sur-Yvette et d'autres communes de l'Essonne. Ce territoire est un lieu de recherche et de formation dans l'enseignement supérieur. En effet, à partir des années 1950, le Campus du Plateau de Saclay a été construit, celui-ci concentre à peu près 10% de la recherche en France. Sur le Plateau de Palaiseau, on y retrouve la prestigieuse école d'ingénierie « École Polytechnique » depuis 1976 qui occupe la majorité de l'espace géographique. Par ailleurs, notons la présence de l'ENSTA Paris Tech (École Nationale Supérieure des Techniques Avancées) et l'ONERA (Office National et de Recherche Aéronautique). Ajoutons à cette prestigieuse liste, l'Université Paris XI.

Selon nos estimations, il y aurait près de cinq mille personnes vivant sur le Plateau de Palaiseau. Même si la majeure partie de ce territoire est occupé par l'École Polytechnique, on y dénombre tout de même un certain nombre d'habitations, principalement des pavillons, cependant, on dénombre 17% d'HLM.

Nombre d'habitants	Âge moyen	Type d'habitation	Pourcentage d'HLM	Pourcentage de propriétaires
4 152	35	Appartements et maisons de ville	17%	63% ³⁶

³⁵ Entretien avec Mathieu Mallegot, au service du développement urbain de Palaiseau, le mercredi 4 Avril 2012.

³⁶ Chiffres renseignés par l'INSEE, <<http://www.insee.fr>> (site visité le 02/04/2012).

c) Le Pileu

Le quartier du Pileu, situé au nord de la ville, compte un peu plus de 3 000 habitants. C'est un territoire principalement occupé par des pavillons ; cependant, plusieurs résidences HLM sont présentes sur ce territoire. Ces résidences sont au nombre de quatre : l'Effort Mutuel, Le Clos du Pileu, Lamartine et Larris I. Dans ces dernières, la population est soumise à la politique de la ville et à des aides économiques et sociales de la part de la commune et de la communauté d'agglomération. Globalement, cette population est soumise à des difficultés et est en décalage par rapport au reste de la ville. Par exemple en 2004, le revenu net moyen imposable s'élevait à 28 520 € sur l'ensemble de la commune tandis que dans une des résidences du Pileu (Clos du Pileu), le revenu net imposable était à 14 187€³⁷. Depuis, la donne a peut-être changé grâce à la politique de la ville mise en place (Cf. chapitre suivant sur la politique de la ville).

À défaut de trouver des chiffres sur l'ensemble du territoire du Pileu, un diagnostic plus précis peut être établi sur les résidences émaillant l'espace du quartier.

Tout d'abord, la résidence du Clos du Pileu qui est située au Nord-Ouest par rapport au centre-ville. Selon les chiffres tirés de la Convention du Cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Palaiseau en 2007, cette résidence est constituée de 188 logements, et compte 466 habitants. La population est majoritairement composée de couples (à 54%) et de familles monoparentales (à 24%). Parmi ces 466 habitants, 38,4% d'entre eux ont moins de 25 ans et 34% sont âgés de 25 à 50 ans.

Concernant, la résidence de l'Effort Mutuel, celle-ci a été construite dans les années 1960 à la périphérie du centre-ville. Cinq îlots de logement et 181 logements accueillent 415 personnes. Les ménages sont en majorité des couples avec enfants (à 37,6%), des célibataires (à 31,5%) et des familles monoparentales (à 20%). Tout comme pour le Clos du Pileu, ce dernier chiffre est supérieur à la moyenne communale. À proximité de cet îlot de logements, les commerces de proximité sont peu nombreux malgré la présence du Marché du Pileu situé dans la rue de l'Effort Mutuel, présent seulement le mercredi et le samedi. Les établissements publics présents à proximité sont deux écoles (maternelles et primaires), ainsi qu'une bibliothèque de quartier.

³⁷ Selon l'INSEE <<http://www.insee.fr>> (site visité le 02/04/2012).

La résidence Lamartine a aussi été construite dans les années 1960 ; celle-ci comprend a peu près 200 habitants répartis dans soixante-douze logements. À la périphérie de cette résidence, il y a une zone pavillonnaire. Comme la résidence de Lamartine est située à proximité de l'Effort Mutuel, les caractéristiques liées à l'équipement public et urbain sont sensiblement les mêmes.

Enfin la résidence des Larris 1 a été bâtie dans les années 1960, celle-ci est située à la limite entre le quartier du Pileu et le Plateau. Elle est constituée d'une soixantaine de logements et est composée d'une dizaine d'îlots de logements. Cet îlot de logements constitués en majorité de logements de trois ou quatre pièces et abrite environ 700 personnes dont près de la moitié d'entre-elles a moins de 18 ans (42,7%). Le nombre de ménages étant composé d'une seule personne s'élève à 31,2%, un chiffre qui s'aligne à la moyenne communale (9,4%). Cependant, le nombre de familles monoparentales est supérieur au reste de la commune puisqu'il s'élève à 13,4% contre 9,4% dans l'ensemble de la ville. Contrairement aux autres résidences citées précédemment, l'équipement public est un peu plus fourni ; en effet, on y trouve une supérette, un gymnase, un centre de loisirs, deux écoles (maternelle et primaire), un accueil jeune, et une plate-forme de service public créée en 2003.

Nombre d'habitants	Âge moyen	Type d'habitation	Pourcentage d'HLM	Pourcentage de propriétaires
3 315	35	Maisons récentes	27%	62% ³⁸

d) Lozère

À première vue, lorsque l'on arrivés dans le quartier de Lozère, le paysage urbain est caractérisé par une concentration de pavillons, seules quelques HLM sont implantées dans ce quartier. En effet, le pourcentage d'HLM s'élève à 7%. Par ailleurs, selon les données de l'INSEE, on estime à 4 350 le nombre d'habitants vivant sur ce territoire. Comme l'a précisé Monsieur Bourumeau, la plupart des habitants du quartier sont des professeurs ou des personnes issues de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Toujours selon l'INSEE, l'âge moyen des personnes résidentes sur ce quartier est de 39 ans. Les habita-

³⁸ Chiffres renseignés par l'INSEE, <<http://www.insee.fr>> (site visité le 02/04/2012).

tions sont plutôt récentes et le pourcentage de propriétaires s'élève à 76%. Le quartier de Lozère est desservi par la station RER B, avec la station du même nom.

Par ailleurs, c'est dans ce lieu-dit qu'est implantée la Maison de quartier Audiberti, cette dernière est un « lieu d'accueil et de rassemblement³⁹ » pour les habitants de ce quartier.

Nombre d'habitants	Âge moyen	Type d'habitation	Pourcentage d'HLM	Pourcentage de propriétaires
4 350	39	Maisons récentes	7%	76% ⁴⁰

e) Unna-Gallieni

À l'est de la commune sont situés les quartiers d'Unna et Gallieni.

Tout d'abord, le quartier d'Unna. Unna est une commune allemande qui a développé un jumelage avec Palaiseau depuis 1969⁴¹. Mais notre diagnostic de territoire a pour objet le quartier dit « Unna ». En effet, ce lieu-dit est constitué d'une résidence implantée depuis les années 1970. Toujours selon la Convention cadre du contrat urbain de cohésion sociale de Palaiseau, cette résidence est constituée de deux cent huit logements dont plus de la moitié sont des trois pièces. On y dénombre un peu plus de six cents personnes dont 37% ont moins de vingt-cinq ans et vingt-six ont entre vingt-six et trente-neuf ans. Concernant les catégories socioprofessionnelles, 65% des plus de dix-huit ans sont employés et 23% sont des ouvriers⁴².

Dans ce quartier sont implantés une école maternelle et élémentaire, deux centres de loisirs, un gymnase et un terrain de foot. De plus, le Centre social « les Hautes-Garennes » est un équipement majeur qui regroupe une bibliothèque municipale, une ludothèque (« La Sourie Verte ») et différentes associations comme « Dire Lire » ou encore « Satellite » qui développent des activités autour de l'accompagnement scolaire et de l'alphabétisation.

³⁹ D'après Monsieur Bourumeau, directeur de la Maison de Quartier Jacques Audiberti.

⁴⁰ Chiffres renseignés par l'INSEE, <<http://www.insee.fr>> (site visité le 02/04/2012).

⁴¹ D'après le site de la ville de Palaiseau <<http://www.ville-palaiseau.fr/>> (site visité le 18/03/2012).

⁴² D'après la Convention Cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Palaiseau.

Enfin, Gallieni est constitué d'environ deux-cents logements locatifs et de six îlots d'immeubles. Les logements sont en majorité des quatre pièces. On compte à peu près huit-cents personnes dont 42% ont moins de trente-ans. Les ménages présents sur ce territoire sont constitués de célibataires (43%), de familles monoparentales (15%) et de couples sans enfants (13%).

Nombre d'habitants	Âge moyen	Type d'habitation	Pourcentage d'HLM	Pourcentage de propriétaires
800	38	Appartements et maisons de ville	36%	47% ⁴³

Note : Ce tableau compte uniquement les chiffres pour le quartier de Gallieni

Le territoire de Palaiseau étant très étendu, l'interconnexion entre les quartiers est difficile. En effet, pour se déplacer d'un quartier à l'autre, un moyen de transport est nécessaire. Malgré cela, le réseau de transports en commun, bus ou RER est assez limité et dessert inégalement les quartiers. Ceci dit, la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay a mis en place un réseau de service public de transport nommé MOBICAPS. Cet investissement est donc réalisé par la CAPS qui débourse environ huit millions d'euros⁴⁴.

3. La politique de la ville

a) *Qu'est-ce qu'une Communauté d'Agglomération ?*

1. Définition

Une communauté d'agglomération est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI)⁴⁵ regroupant plusieurs communes qui ont la particularité d'être proches

⁴³ Chiffres renseignés par l'INSEE, <<http://www.insee.fr>> (site visité le 02/04/2012).

⁴⁴ D'après le site de la CAPS, <<http://www.scientipole.fr/se-deplacer/transports-en-commun.html>>.

⁴⁵ EPCI : structure administrative regroupant plusieurs communes ayant choisi de développer des compétences en commun (comme les transports ou encore la gestion de l'environnement).

géographiquement. C'est la loi dite de Chevènement⁴⁶ qui a institué en 1999 les Communautés d'Agglomération en France. Cette loi avait pour but de simplifier le découpage administratif en renforçant et encourageant la coopération intercommunale. Les communautés d'agglomération ont remplacé les anciennes communautés de villes.

Selon l'article L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales⁴⁷, à sa création, une communauté d'agglomération doit respecter certains critères. Premièrement, elle doit concentrer plus de 50 000 habitants. Deuxièmement, la communauté doit être géographiquement d'un seul tenant et sans enclave. Cependant, cette condition n'est pas exigée pour les communautés d'agglomération issues de la transformation des communautés de villes en application de l'article 56 de la loi n° 99-586⁴⁸ du 12 juillet 1999. La troisième et dernière condition est que la Communauté doit comprendre au moins une commune comptant 15 000 habitants (sauf si la commune est le chef-lieu ou la commune la plus importante du département).

2. Le fonctionnement

Les Communautés d'Agglomération sont composées de trois instances : les commissions, le bureau communautaire et le conseil communautaire.

2.1. *Le bureau communautaire*

Le bureau communautaire est l'organe exécutif de la Communauté d'Agglomération ; en effet, il examine et arbitre les décisions et les projets de cette dernière. Il est composé du président général et d'un certain nombre de vice-présidents spécialisés dans un ou plusieurs domaines. Le bureau communautaire prépare les décisions et s'assure que chaque projet respecte l'intérêt communautaire défini au préalable par la commission. Par la suite, les décisions sont soumises au conseil communautaire.

⁴⁶ Créée en 1999, elle est l'une des principales lois consacrées à l'intercommunalité en France.

⁴⁷ <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000023381589&cidTexte=LEGITEXT00006070633&dateTexte=20120123>> (page consultée le 17/03/2012).

⁴⁸ <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?cidTexte=JORFTEXT000000396397&idArticle=LEGIARTI00006340570&dateTexte=&categorieLien=cid>> (page consultée le 17/03/2012).

2.2. *Le Conseil Communautaire*

Le conseil communautaire est l'instance qui prend les décisions de la communauté d'agglomération. Il détermine les actions préalablement définis dans le projet d'agglomération et définit aussi les orientations de la politique communautaire. Le conseil communautaire est composé de maires et de conseillers municipaux de chaque commune élus par leur conseil municipal.

Conformément au Code des Collectivités Territoriales, la représentation des communes au sein du conseil communautaire varie en fonction du nombre d'habitants vivant dans une commune :

Population	Nombre de sièges
Inférieure à 3000 habitants	5 sièges
3001 à 10 000 habitants	6 sièges
10 001 à 12 000 habitants	7 sièges
12 001 à 20 000 habitants	8 sièges
20 001 à 40 000 habitants	12 sièges
40 001 à 60 001 habitants	15 sièges
60 001 à 100 000 habitants	19 sièges
Supérieure à 100 000 habitants	49 sièges

2.3. *Les commissions*

Enfin, les commissions traitent chacune d'un domaine d'intervention particulier. Elles jouent un rôle déterminant dans l'élaboration des projets et des actions ; ce sont des instances de réflexion, de proposition et de débat. Elles sont associées, en amont, aux projets du bureau communautaire et du vote en conseil communautaire. Chaque commission élit un Président délégué qui sera lui-même vice-président de la communauté d'agglomération au bureau communautaire. Ce dernier fixe un ordre du jour qui sera débattu dans le conseil communautaire.

taire. Enfin, le Président de la communauté d'agglomération est le Président de droit de toutes les commissions.

3. Les missions d'une communauté d'agglomération

Selon la Direction générale des collectivités locales⁴⁹, « la communauté d'agglomération a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Il s'agit ainsi d'une intercommunalité de projet fortement intégrée ».

Dans cette perspective, les communautés d'agglomération se voient imposer, par l'article L 5216-1 du Code général des collectivités territoriales, plusieurs compétences. À la fois le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, mais aussi l'équilibre social d'habitat et la politique de la ville.

Par ailleurs, les communautés doivent exercer trois des six compétences suivantes : l'assainissement, l'eau, la voirie et parc de stationnement, la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, l'action sociale d'intérêt communautaire, et l'équipement culturel et sportif.

Au 1^{er} janvier 2012, la Direction Générale des Collectivités Locales comptait en France 202 communautés d'agglomération regroupant 3 600 communes et 24,1 millions d'habitants⁵⁰. Ainsi, parmi ces 202 communautés d'agglomération, on compte la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS).

⁴⁹ <<http://www.scientipole.fr/vivre-ensemble/decider-lavenir-ensemble/ses-instances.html> > page consultée le 13/05/2012.

⁵⁰ <http://www.dgcl.interieur.gouv.fr/workspaces/members/desl/documents/intercommunalite/liste_composition_ep/2012/liste_des_communaute/downloadFile/file/Liste_CA_Janv2012.pdf?nocache=1328533550.62 > (page consultée le 15/03/2012).

b) La Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay



La Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) est une communauté d'agglomération instituée le 1^{er} janvier 2003. L'intercommunalité est enregistrée au répertoire des entreprises sous le code SIREN 249 100 405. Son activité est enregistrée sous le code APE 84 11Z comme une administration publique générale. La CAPS fait suite à la Communauté de Commune qui a elle-même succédé au District du Plateau de Saclay créée en 1991.

1. La composition

Située à environ vingt-cinq kilomètres au sud de Paris, la CAPS a une superficie de 70,72 km² et une densité de population est 1 363 habitants au km². Selon le dernier recensement de l'INSEE en 2010⁵¹, la population de la CAPS se compte au total à 97 177 habitants répartis sur dix communes :

Code INSEE	Nom	Maire	Population	Tendance politique
91 3 22 477	Palaiseau	François Lamy	31 204 habitants	PS
91 3 21 122	Bures -sur-Yvette	Jean-François Vigier	9 854 habitants	MoDem
91 3 30 272	Gif-sur-Yvette	Michel Bournat	21 324 habitants	UMP
91 3 13 275	Gometz-le Châtel	Mireille Schmitt	2 459 habitants	Divers Gauche
91 3 22 312	Igny	François Ribière	10 662 habitants	PS
91 3 21 471	Orsay	David Ros	16 477 habitants	PS
91 3 03 534	Saclay	Christian Page	3 106 habitants	Divers Droite
91 3 03 538	Saint-Aubin	Gaëtan de Guillebon	712 habitants	Divers Gauche

⁵¹ <http://www.scientipole.fr/uploads/media/donnees_pop_CAPS_insee.pdf> (page consultée le 15/03/2012).

91 692	Les Ulis ⁵²	Maud Olivier	24 954 habitants	PS
91 3 03 635	Vauhallan	Roger Martinache	2 026 habitants	Divers Droite
91 3 03 679	Villiers-le-Bâcle	Jean-Pierre Rigal	1 202 habitants	Divers Gauche

2. La population

Au total, 97 177 personnes résidaient sur le territoire selon les chiffres de l'INSEE⁵³, en 2010. La population résidant sur ce territoire a la particularité d'être relativement jeune, en effet, 25% de la population a moins de 25 ans, ce qui s'explique par la présence de multiples universités ou centres de formations supérieures. Ce sont en majorité des cadres ou des personnes travaillant dans les professions intellectuelles supérieures qui résident sur ces dix communes. Ainsi, 24,1% de la population en âge de travailler est classée dans cette catégorie socioprofessionnelle. Le taux de chômage est de 6,7%, c'est quatre points de pourcentage de moins que la moyenne nationale si l'on prend les chiffres de 2007⁵⁴.

Comme le territoire est émaillé par différentes zones industrielles et des centres de recherche, un certain nombre d'habitants travaillent dans la même ville que leur lieu de résidence, voire même dans l'intercommunalité. Par exemple dans la commune d'Orsay, près de 25% de la population travaille dans le même territoire que son lieu de résidence : cette ville accueille l'Institut Curie, des laboratoires du CNRS, l'Université Paris Sud et un certain nombre d'industries ou de centres de recherches.

Par ailleurs, selon M. Zrida⁵⁵, le salaire annuel imposable s'élève à 41 000 €, un chiffre qui établit un gouffre par rapport à la moyenne nationale qui est de 16 000 €⁵⁶.

3. Le Plateau de Saclay : une terre de recherche

Le Plateau de Saclay concentre 10% de la recherche en France. C'est une terre de recherche, de formation et d'innovation dans laquelle sont implantées plusieurs écoles presti-

⁵² La commune des Ulis intégrera la CAPS le 1^{er} janvier 2013.

⁵³ <http://www.scientipole.fr/uploads/media/donnees_pop_CAPS_insee.pdf> (page consultée le 01/05/2012).

⁵⁴ <http://www.lexpress.fr/actualite/economie/taux-de-chomage-a-8-pourcent-en-2007_470864.html> (page consultée le 01/05/2012).

⁵⁵ Entretien avec Miled Zrida, Directeur de la Politique de la Ville de la CAPS, le mercredi 11 Avril 2012.

⁵⁶ D'après l'INSEE, <<http://insee.fr>> (page consultée le 28/04/2012).

gieuses et des entreprises de grande renommée. Ainsi, selon les chiffres du site de la CAPS, 4 000 entreprises sont implantées dans la communauté, parmi lesquelles près de 25% entreprennent dans le domaine des nouvelles technologies. Quatorze zones d'activités se partagent les 1 363 km² de la communauté d'agglomération.

La CAPS possède un pôle de compétitivité mondial qui est « Systematic Paris Région » ; celui-ci est destiné aux systèmes complexes. Ajoutons la présence sur le territoire de multiples centres de recherche et de laboratoires comme « NeuroSpin », spécialisé dans la neuro-imagerie, ou encore « Digitéo », qui est un réseau thématique de recherche avancée regroupant des laboratoires de recherche et des universités. Ainsi, selon le site de la CAPS, 12 000 chercheurs sont répartis dans 160 laboratoires publics et privés.

Dans le domaine de l'éducation, vingt établissements de recherche sont présents sur le Plateau de Saclay dont HEC, l'École Polytechnique ou encore l'Université Paris Sud 11. Grâce à ses vingt établissements de recherche et d'étude supérieures, 20 000 étudiants transitent sur le Plateau de Saclay, de plus, près de 900 ingénieurs sont formés par ans et 2 400 thésards.

Selon Miled Zrida (le directeur de la politique de la ville au sein de la CAPS), il y aura un grand projet d'urbanisation sur l'ensemble du Plateau de Saclay. Ce projet sera matérialisé par la construction de grandes écoles, de logements familiaux et d'un campus. Celui-ci a pour but d'attirer quinze à vingt-mille personnes supplémentaires et que l'Université Paris XI entre dans les dix premières universités dans le classement Shanghai (sachant qu'à l'heure actuelle, le classement Shanghai 2012 a classé l'Université Paris Sud 11 en 40^e position⁵⁷). La finalité de ce projet ambitieux est de conjuguer mixité sociale, respect de l'environnement, développement économique et excellence scientifique.

4. Le Fonctionnement de la CAPS

La CAPS est présidé par François Lamy, qui est le Maire de la commune de Palaiseau. À ses côtés, dans le bureau communautaire, il y douze vice-présidents, un président délégué et quatre conseillers délégués. Le conseil communautaire réunit quarante-deux conseillers qui ont été élus par les dix conseils municipaux. Enfin les commissions communautaires sont au nombre cinq.

⁵⁷ <<http://lemonde-educ.blog.lemonde.fr/2011/08/14/classement-de-shanghai-2011-paris-sud-desormais-premiere-universite-francaise/>> (page consultée le 01/05/2012).

Par ailleurs, viennent se greffer à cette organisation, le cabinet du président et les services de la CAPS dans laquelle un certain nombre de directeurs s'occupent chacun d'un domaine en particulier. Par exemple, Miled Zrida est le directeur de la politique de la ville.

5. Les missions

Comme toutes les autres communautés d'agglomération, la CAPS se préoccupe des quatre domaines de compétences obligatoires cités précédemment. Ceci dit, la donne change pour les compétences optionnelles, c'est-à-dire que la CAPS a choisi de d'agir dans trois domaines de compétences particuliers, à savoir, la voirie et parc de stationnement, la protection et la mise en valeur de l'environnement ainsi que l'équipement culturel et sportif.

6. Le budget

Comme toute organisation, le budget de la CAPS repose sur un budget de fonctionnement dont les recettes proviennent de dotations et de la participation de l'État, de produit de fiscalité directe, ainsi que du produit de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) (Cf : annexe XIII : financement et dépenses de la CAPS).

Le tout est consacré aux dépenses de fonctionnement qui sont axées autour de trois grands axes : les reversements aux communes et aux SIOM, les dépenses de personnels et les charges à caractère général (Cf : annexe XIII : financement et dépenses de la CAPS).

La CAPS est une institution régissant quelques branches de la vie de ces dix communes ; de plus, cette organisation tend à établir les égalités entre les différents types de population vivant sur son territoire.

*c) Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale**1. Définition*

Le Contrat Urbain de Cohésion Social (CUCS) est un contrat, signé par l'État avec les collectivités territoriales, qui engage les contractants à mettre en œuvre des actions censées améliorer la qualité de vie des habitants d'une ville ou encore d'un quartier en difficultés (violence, chômage, logement ou autre). Ce contrat est élaboré à l'initiative du maire, du président de l'ECPI et le préfet de département. Par sa concrétisation, le CUCS implique notamment le maire et/ou le président de l'ECPI et le préfet de département. Ajoutons que selon les besoins, il peut y avoir la participation d'acteurs supplémentaires comme la Caisse d'Allocations Familiales, des bailleurs sociaux, le rectorat ou autres.

Les CUCS sont signés pour une période de trois ans (2007-2009) ; cependant, ils ont été prolongés et demeureront jusqu'à 2014. En France métropolitaine et d'Outre-Mer, selon le site du Secrétariat Générale du Comité Interministériel des villes, il existe 497 CUCS⁵⁸.

*2. Le Processus**2.1. Le diagnostic territorial*

En amont, un diagnostic de territoire est effectué pour recenser les différents besoins d'un territoire ; il est décidé par le Maire et/ou le Président de l'ECPI compétent et du préfet. Ces derniers demandent à des référents d'effectuer un diagnostic s'appuyant sur des éléments existants, ainsi ce diagnostic élaboré aura, selon Miled Zrida, une visée « opérationnelle et pragmatique ».

Ce diagnostic doit donner aux partenaires des éléments nécessaires pour monter un projet cohérent. Selon Miled Zrida, il doit « porter sur les processus de ségrégation urbaine et sociales à l'échelle de l'agglomération et sur les déséquilibres économiques ». Ainsi les thématiques de la délinquance, de la répartition de l'emploi ou encore l'égalité d'accès des citoyens aux services publics sont analysés par les référents. Il s'agit donc d'étudier les territoires étant en décrochement social et économique par rapport à la dynamique urbaine de

⁵⁸ <<http://sig.ville.gouv.fr/page/45>> (page consultée le 26/03/2012).

l'agglomération. À partir de là, des besoins sont relevés ; cependant, tous les territoires ne nécessitent pas tous un même niveau d'intervention. C'est pour cela qu'une échelle a été créée permettant de classer les besoins d'un territoire en fonction de la « gravité » de la situation :

- Rang 2 de priorité : Quartier nécessitant une intervention par des moyens spécifiques ;
- Rang 3 de priorité : Quartier en prévention, d'après Monsieur Zrida, il y a un « regard de la part des partenaires sur ce qu'il se passe ». Ce ne sont pas des quartiers considérés comme prioritaires et ne bénéficiant pas de la politique de la ville mais ils sont soumis à l'attention des partenaires.

Ainsi quelques quartiers de Palaiseau ont été étudiés par le biais d'un diagnostic territorial. Il en est ressorti, d'après la Convention Cadre du Contrat Urbaine de Cohésion Sociale de Palaiseau⁵⁹ (CCCUCSP), que les quartiers étant en décrochage sont le Pileu, Unna et Gallieni. Le Pileu est classé dans le rang 2 de priorité tandis qu'Unna et Gallieni sont classés au rang 3 de priorité.

Le diagnostic territorial pour le Pileu a tout d'abord révélé que l'ensemble du quartier ne souffrait pas de décrochage social, urbain et économique, mais que seulement certains endroits nécessitaient une attention particulière : il s'agit des résidences du Clos du Pileu, de l'Effort Mutuel et de Lamartine et celle des Larris 1 (toutes les quatre situées dans le quartier du Pileu, au Nord de la commune). Sur ces territoires, les référents ont détecté des problèmes liés au chômage et à l'éducation. Par ailleurs, selon le CCCUCSP, certaines de ces habitations sont excentrées et se sentent abandonnées à cause de leur situation géographique ou encore par la pénurie de commerces de proximités. Enfin la problématique récurrente qui a été décelée est la difficulté de déplacement, car les lignes de bus et RER (B et C) ne sont pas à proximité des habitants.

Concernant les quartiers Unna et Gallieni, il a été détecté à peu près les mêmes difficultés : le manque de commerce de proximité, ce qui ne répond pas aux besoins des habitants. Ajoutons que pour le quartier Gallieni, il y a un manque de service public évident hormis une école primaire et un centre de loisirs.

Par ailleurs, selon M. Zrida, la commune des Ulis profitera elle aussi du CUCS lors de son annexion le 1^{er} janvier 2013.

C'est pour répondre à ces besoins que des CUCS ont été signés en faveur de ces territoires en difficultés.

⁵⁹ Rapport rédigé en 2007 faisant suite au diagnostic de territoire opéré sur la commune de Palaiseau.

2.2. L'élaboration du CUCS

Le Contrat Urbain de Cohésion Social s'articule autour de cinq thématiques. Celles-ci sont les grandes lignes qui sont matérialisées par des dispositifs d'aides. Premièrement, l'accès au soin et à la santé, mis en place grâce à l'atelier santé-ville. Deuxièmement, la réussite éducative est favorisée par le Projet Réussite Éducative, Ville et Vie Vacances. Troisièmement, l'accès au droit de citoyenneté est permis grâce au Contrat Social et Local de Prévention de la Délinquance. Quatrièmement, l'emploi et le développement économique sont soumis à un Plan Local d'Intervention par l'Emploi. Cinquièmement, l'habitat et le cadre de vie sont définis par le Programme Local d'Habitat.

Des actions sont mises en place autour de ces thématiques ; par exemple pour la réussite éducative, cette thématique est matérialisée par le Projet de Réussite Éducative (PRE) : ainsi, les élèves en difficultés scolaires ou même sortis de ce système sont aidés. Ils peuvent être placés dans un internat d'excellence ou bien la communauté va agir sur l'environnement de ce jeune en difficulté (par exemple, par l'aide à l'embauche pour les parents s'ils sont chômeurs). Dans ce cas présent, les participations du recteur, du maire ou président de l'ECPI voir Pôle Emploi sont indispensables.

En l'occurrence, la CAPS, grâce au diagnostic territorial précédemment effectué, a choisi de favoriser trois programmes d'actions, l'habitat et le cadre de vie ; l'emploi et le développement économique ; la réussite éducative. Le tout est détaillé dans la Convention Cadre du CUCS.

Ceci dit, il peut exister plusieurs dispositifs pour un même volet détaillé dans la Convention territoriale urbaine.

Les partenaires font aussi des appels d'offres auprès d'associations ou d'entreprises censées être spécialisées dans un domaine ; ainsi dans la commune de Palaiseau, le Ferry, l'Accueil Jeune, la MJC et la Maison de Quartier Gérard Philippe répondent régulièrement à ces appels d'offres. En retour, ces structures reçoivent des subventions de la part de la CAPS pour exercer des actions et des projets culturels auprès de l'ensemble de la population. Tout en suivant des grandes lignes dictées par les partenaires. Il n'est pas surprenant de retrouver la Maison de Quartier Gérard Philippe dans cette liste car celle-ci est un espace fédérateur pour les habitants du quartier du Pileu. Par contre, l'Accueil Jeune, la MJC et le Ferry répondent à

ces appels d'offre car leurs missions s'adressent à l'ensemble des Palaisiens de tout quartier confondu.

2.3. *La veille du CUCS*

Pour s'assurer que les dispositifs répondent bien aux problèmes, l'évaluation est une méthode qui permet de mesurer les écarts entre les objectifs et les résultats quantitatifs et qualitatifs. Il s'agit d'apprécier le déroulement des actions à partir des connaissances acquises et veiller au bon déroulement. Ainsi les partenaires pourront évaluer les effets de ces actions, les retombés sur la population, les objectifs atteints et ceux non atteints.

III. Les différents acteurs sociaux de la ville

Depuis de très nombreuses années, Palaiseau a gardé politiquement un fort ancrage à gauche, ce qui explique l'abondance d'associations (puisque'il y en a 461 sur l'ensemble de la ville) et de structures municipales⁶⁰ présentes sur le territoire. Dans cette seconde partie, on présentera quelques structures municipales destinées à la jeunesse palaisienne (Cf. annexe XIV : carte de la ville avec les structures).

1. La Maison de Quartier Audiberti

La maison de quartier Jacques Audiberti est une structure municipale implantée dans le quartier de Lozère, au sud-ouest de Palaiseau, à cinq minutes de marche de la gare de Lozère sur le RER B.

a) Le Fonctionnement

La structure est dirigée par Jean-Michel BOURUMEAU, directeur depuis plus d'une

⁶⁰ Les structures d'animations présentées sont municipales car elles sont de l'initiative de la municipalité.

dizaine d'années ; il y a également un animateur permanent, Jérôme, qui se doit d'être polyvalent puisque c'est l'unique animateur permanent. De plus, l'embauche de vacataires se fait ponctuellement pendant les vacances.

La structure dispose de locaux municipaux, qui datent de 1970, relativement grands et bien équipés. En effet, il y a un lieu d'accueil du public, principalement tourné autour des jeux, une bibliothèque, et une pièce réservée aux jeunes enfants. Les deux premières pièces sont séparées par un mur coulissant, « ce qui favorise les échanges » comme nous le précise le directeur. Il y a également une salle polyvalente à l'étage pouvant accueillir plusieurs activités (danse, théâtre...), ainsi qu'un terrain de basket dans la cour. Cependant, pour accéder à cette salle, un passage par l'extérieur est nécessaire⁶¹ (Cf. annexe XV : photos des structures).

Le budget accordé par la mairie à la Maison de Quartier s'élève à 15 300 euros pour l'année de 2011⁶².

b) Les missions

La structure « est un lieu de rencontre [...], de culture, d'éducation, de convivialité et de loisirs ». La Maison de quartier articule son accueil autour du jeu. Elle s'appuie sur la demande de la population, ce qui favorise son initiative. En effet, d'après le directeur « le premier partenaire de la maison de quartier Jacques Audiberti reste les habitants ». Elle développe des aides et de l'encadrement pour les adolescents, et de l'accueil pour les plus petits (instants ludiques ou culturels). Elle favorise également la prise d'autonomie et l'ouverture d'esprit. Pour cela, la maison de quartier agit dès le plus jeune âge, notamment en accueillant des assistantes maternelles une demi-journée par semaine. C'est donc un lieu « intergénérationnel », c'est-à-dire qu'elle essaye de toucher tous les publics, quel que soit leur âge.

c) Les publics visés

La structure met en place, pour l'enfance et la jeunesse des activités artistiques (dessin, peinture, atelier de sensibilisation à l'art, jeux de figurine), culturelles (théâtre), éducatives (accompagnement scolaire, aide aux devoirs, ateliers pédagogique, et aide aux projets) et

⁶¹ Entretien avec le directeur de la structure, M. Bourumeau, le 16 février 2012.

⁶² D'après les informations données par M. Ferlicelli, directeur des structures de quartier.

de loisirs (des sorties culturelles ou des jeux).

La maison de quartier propose également des activités pour les adultes, comme des ateliers théâtre, des ateliers de conteurs, du chant, des ateliers artistiques (peinture sur soie, porcelaine, bois, verre, gravure), et des séances de gymnastique. Elle organise aussi des réunions de travail sur le thème de l'environnement, au niveau du quartier.

Le directeur précise que « même s'il y a des activités par génération, les ponts sont faits entre générations⁶³ ». En effet la structure met en place des activités tous publics, ou pour les familles, parmi lesquelles on peut citer un accueil artistique, un accueil jeux, des spectacles, des ateliers des arts de la rue, des ateliers chanson, un atelier bric'Audiberti (activités manuelles), des cafés-débat ainsi que des cercles de lecture à la bibliothèque.

La Maison de Quartier développe donc des activités internes, mais également des interventions extérieures telles que « Lozère en jeux », des journées ludiques (sur la place du marché de Lozère), des mercredis Thém'À jeux (une fois par mois), des animations aux marchés de Lozère, ou encore des conseils de quartier⁶⁴.

Le quartier de Lozère est un quartier où s'opère une certaine « *mixité sociale*⁶⁵ avec quelques particularités ce qui fait l'identité de la maison de quartier » selon le directeur⁶⁶. Certes, la plus grande majorité de la population du quartier est cadre ou cadre de la fonction publique, mais il y a également trois résidences de niveau social modeste qui sont des zones en difficultés sociales (Fourcherolles...).

d) Les liens avec les autres structures de la ville et les difficultés

Par ailleurs la structure a tissé un partenariat avec les autres maisons de quartiers et les associations de la ville mais, paradoxalement, peu avec la MJC. En effet, pour le directeur, « la MJC s'est éloignée de [sa] structure ». Il décrit la relation comme « *ambiguë* »⁶⁷ ; de plus, la MJC n'est pas dans le même registre que la maison de quartier puisque, d'après Monsieur BOURUMEAU, la première propose des activités. Celle-ci « *est un prestataire de services* », tandis que la deuxième répond aux propositions de la population.

⁶³ Entretien avec le directeur de la structure, M. Bourumeau, le 16 février 2012.

⁶⁴ D'après le plaquette d'activités de la Maison de Quartier Jacques Audiberti (Cf. annexe XVI).

⁶⁵ « La mixité sociale désigne la présence simultanée ou la cohabitation, en un même lieu, de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âge différentes. » Selon le site de la Toupie <<http://www.latoupie.org>> (site visité le 05/04/2012).

⁶⁶ Entretien avec le directeur de la structure, M. Bourumeau, le 16 février 2012.

⁶⁷ Entretien avec le directeur, Romain Giaccordo, le 15 février 2012.

De plus, le directeur explique que certains habitants de Lozère auraient une vision particulière de la MJC, celle d'une « *élite culturelle* » puisqu'elle se situe en centre-ville, qui lui-même est rattaché à une image de zone plus favorisée⁶⁸.

On remarque également que la Maison de Quartier souffre des contraintes administratives inhérentes à toute structure municipale, car elle doit passer par l'approbation des élus pour mener à bien n'importe quel projet, ce qui prend du temps : c'est pour cela que la Maison de Quartier Audiberti ne peut répondre à l'imprévu.

En outre, le directeur précise que, malgré l'embauche ponctuelle de vacataires, la charge de travail reste la même pour l'animateur permanent ce qui mène à une surcharge permanente pour celui-ci.

Enfin, le budget serait restreint d'après le directeur, puisque la mairie privilégierait les structures implantées dans les autres quartiers de la ville, notamment la maison de quartier Gérard Philippe implantée dans le quartier du Pileu, quartier socialement moins favorisé. Le directeur dénonce donc un manque d'équité et d'équilibre, puisque même si, à son sens, il est important d'aider les quartiers défavorisés, sa structure nécessite également des aides financières.

2. La Maison de Quartier Gérard Philippe

La Maison de Quartier Gérard Philippe est implantée au Nord de Palaiseau, dans le quartier du Pileu. Ce quartier bénéficie de la politique de la ville, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S), c'est-à-dire que la Maison reçoit davantage de subventions pour répondre aux besoins plus importants de la population Palaisienne vivant dans le quartier du Pileu. Le C.U.C.S. a pour but de « lutter contre le processus de ségrégation urbaine et sociale, dans les zones où se combinent et se concentrent actuellement les difficultés sociales et économiques⁶⁹ ».

⁶⁸ Id.

⁶⁹ Contrat de Convention du CUCS. <http://www.crpve91.fr/02-politique_ville/cucs/pdf/CUCS_palaiseau.pdf>.

a) Le fonctionnement

Cette structure municipale est dirigée par Romain GIACCORDO, qui dirige également l'antenne des Larris située dans le même quartier. Dans l'équipe il y a deux coordinateurs, Katia qui s'occupe des actions famille, et Stéphane des actions jeunesse. Il y a également deux animateurs, Céline, l'animatrice jeunesse, et Karim l'animateur familles.

La maison de Quartier est composée d'une salle commune, d'une salle d'informatique, et d'une salle annexe.

Le budget accordé à la Maison de Quartier (l'antenne des Larris comprise), est votée par la municipalité, et d'après le directeur il « varie entre 27 000 et 32 000 euros ». Éric Ferricelli, chargé de mission Politique de la Ville nous a fait parvenir les budgets accordés pour les structures de quartier et nous avons vu que pour la Maison de Quartier en elle-même, le budget est de 19 790 euros et pour l'antenne des Larris, reliée à la Maison, il est de 19 320 euros. Ce qui fait un total 39 110 euros pour les deux structures. En plus de cela, la Maison bénéficie de subvention grâce au C.U.C.S.. Ces aides sont d'environ 10 000 euros, d'après Monsieur GIACCORDO⁷⁰.

La Maison de Quartier compte aussi sur les adhésions des participants pour financer ses activités. En effet, c'est la condition *sine qua non* pour participer aux ateliers et stages proposés par la Maison. Une participation supplémentaire peut être réclamé pour certains ateliers ou pour des sorties

b) Les missions

Pour toutes les catégories d'âges confondues, des sorties payantes sont organisées, et il faut aussi « rappeler que la structure a tout d'abord un devoir d'accueil », ce sur quoi a insisté Romain Giaccordo. Ce qui est totalement différent de la Maison des Jeunes et de la Culture dans laquelle, les salariés n'ont pas pour mission première l'animation et l'accueil directe au public. Ainsi la Maison de Quartier accueille des activités comme la musculation, des jeux en tout genre (billard, ping-pong, baby-foot...). Étant donné que c'est une Maison de Quartier, elle accorde aussi une place importante aux adultes qui peuvent venir à des débats, des rencontres. De plus, de par son rôle de structure sociale, la Maison aide les familles pour les dé-

⁷⁰ Entretien avec le directeur, Romain GIACCORDO, le 15 février 2012.

marches de tous genres. Pour répondre aux besoins de la population de ce quartier, la Maison de Quartier travaille en partenariat avec des intervenants extérieurs, par exemple avec des psychologues dans le cadre d'une intervention dans un groupe de parole pour les femmes.

Ceci dit, la Maison de Quartier Gérard Philippe ne se contente pas d'attirer et d'accueillir son public puisqu'elle s'exporte aussi en dehors de ses locaux et qu'elle anime des activités et des actions « aux pieds des HLM du Pileu ». Cela permet aux familles de bénéficier des actions de la Maison comme les « Terrasses de l'Emploi », qui est une action menée par la Maison et qui permet un échange entre les employeurs et les jeunes demandeurs d'emploi.

Pour être au plus proche de la population, la Maison de Quartier a ouvert une antenne dans le quartier des Larris. Il s'agit de recenser les besoins des résidents du Quartier du Pileu et de tenter d'y répondre en mettant en place des « projets communs dans lesquelles les adhérents de la Maison de Quartier seront au centre de l'action⁷¹ ».

Contrairement à la Maison des Jeunes et de la Culture, la Maison de Quartier Gérard Philippe endosse un rôle de structure d'animation sociale plus que culturelle (Cf. annexe XVII : plaquette d'activité de la Maison de Quartier Gérard Philippe).

c) Les publics visés

Comme toutes les autres structures de la ville, cette Maison de quartier divise ses activités en fonction des catégories d'âge. De plus, selon Romain Giaccordo, « depuis une dizaine d'années », la Maison essaie d'étendre son rayonnement pour toucher un public plus large. La Maison propose des activités pour différents publics. Elle vise les adultes, les familles (parents et enfants de 4 à 10 ans), les 12-15 ans et enfin les 16-25 ans, dans la maison principale mais également dans l'antenne des Larris. Elle touche ces populations par différentes actions.

Pour les adultes, la Maison met en place, par exemple, des aides aux démarches, des cafés rencontres, des groupes de paroles, mais également un atelier créatif textile.

Pour les familles, la structure propose des activités que les parents et les enfants peuvent faire ensemble comme la création d'éventails ou de colliers en trombones, les ateliers de découverte de la magie et de la musique, la découverte du monde des contes. Ces activités

⁷¹ Article de Palaiseau Mag' de Mai 2011, n° 155, <<http://www.ville-palaiseau.fr>>. (Cf. annexe XVIII : Palaiseau Mag').

varient chaque mois.

Pour les adolescents de 12 à 15 ans, la Maison met en place l'aide aux devoirs et des activités diverses et variées : sorties (balades, visites de musées), activités manuelles (par exemple poterie ou décoration de masques), jeux de société, après-midi film/goûter. En outre pour cette tranche d'âge, les animateurs accordent une large place à la prévention contre l'alcool, la drogue et les autres problèmes censés touchés cette tranche d'âge.

Concernant les 16-25 ans, la Maison de Quartier aide ces jeunes dans leur recherche d'emploi et de formation. Elle organise avec certains d'entre eux l'Opération Sac'Ados (opération départementale pour les jeunes de 16 à 23 ans, qui leur permet de partir pendant les vacances, en groupe, en France ou en Europe, en menant leur projet, avec un soutien logistique et financier de la part du département).

Romain Giaccordo a insisté sur le fait que l'on ne pouvait pas qualifier les personnes inscrites à la Maison comme des « adhérents », cependant, pour l'année 2011-2012, il a avancé le nombre de quarante-neuf familles inscrites. Celles-ci proviennent majoritairement du quartier du Pileu et par conséquent des résidences implantées dans le quartier (L'Effort Mutuel, Lamartine, Le Clos du Pileu, les Larris).

3. L'Accueil Jeunes

La structure d'accueil nommé Accueil Jeunes est implantée au centre-ville, légèrement excentrée, à la frontière du quartier Unna.

a) Le Fonctionnement

Le personnel de cette structure municipale est composé de trois animateurs permanents. Lorfils travaille à mi-temps et s'occupe principalement de l'atelier vidéo et du conseil des jeunes. Nadhir s'occupe de la relation et du suivi des jeunes, c'est-à-dire de l'aide aux devoirs, l'aide administrative, l'aide au projet, mais aussi du Bar sans alcool. Enfin, Yann possède un profil d'animateur plus tourné vers la chanson, la musique et le multimédia. Tous ces animateurs assurent l'accueil du jeune public et participent aux sorties organisées par la structure. À la tête de cette petite équipe se trouve Philippe Degenne, le directeur de l'Accueil

Jeunes. Ce personnel dispose d'un budget annuel voté par la Mairie qui s'élève à 78 850 euros, sans compter les cotisations des adhérents qui représentent une part infime du budget.

Concernant les salles, les jeunes venant s'amuser à l'Accueil Jeunes profitent d'une salle dans laquelle est disposé un bar sans alcool, une table de ping-pong, un baby-foot et une table de billard. Une autre salle est aménagée pour pouvoir accueillir des activités liées au bricolage et autres activités scientifiques. Ensuite, un autre espace est consacré aux jeux en tout genre et un studio d'enregistrement est également présent. Enfin, une salle est dédiée à l'informatique (avec une dizaine d'ordinateurs mis à la disposition des jeunes). Sans compter le bureau des animateurs et celui du directeur, on recense donc cinq salles dans cet espace précédemment occupé par une école primaire (école primaire Jules Ferry).

b) Les missions

Comme nous l'a précisé le directeur de l'Accueil Jeunes, les activités proposées sont un « prétexte mais la finalité en soi est de transformer les jeunes en citoyens⁷² ». Autrement dit, l'Accueil Jeunes souhaite faire en sorte que les jeunes prennent conscience de leurs actes, pour qu'ils deviennent des citoyens à part entière. C'est pour cela qu'elle assure des actions de sensibilisation destinées à son jeune public : une prévention contre tous les fléaux qui peuvent toucher les jeunes comme l'alcoolisme, le tabagisme, la drogue. Ainsi, contre l'alcool, la structure a mis en place un bar sans alcool. De plus, pour effectuer ce travail de sensibilisation, le directeur convie régulièrement les parents à prendre part à des réunions destinées à les informer sur ces problèmes de société. Par ailleurs, comme les Maisons de Quartier Gérard Philippe et Jacques Audiberti, l'Accueil Jeunes est avant tout un lieu d'accueil pour les jeunes dans lequel, ces derniers peuvent se divertir en profitant du baby-foot, du billard et de la table de ping-pong. En plus du simple accueil, la structure dirigée par Philippe Degenne propose une aide aux devoirs, des sorties au cinéma, au bowling, ou encore dans des parcs d'attraction.

Afin que les jeunes s'investissent dans des activités à plus long terme, l'Accueil Jeunes propose des ateliers comme l'atelier vidéo ; il s'agit de la création de mini-films avec des sketches créés par les jeunes sous la tutelle de l'animateur Lorfilms. Dans cette même ligne de conduite, Philippe Degenne souhaiterait développer des d'activités et des ateliers qui n'ont pas un caractère ponctuel. Cependant, il est confronté à un public qu'il doit sans cesse « appâter » pour faire que celui-ci prenne part à ces activités sur le long terme.

⁷² Entretien avec le directeur, Philippe Degenne, le 15 Mars 2012.

c) Les publics visés

L'Accueil Jeunes a la particularité (avec la MJC) d'attirer des jeunes venant de tous les quartiers de Palaiseau, un fait confirmé par Justin Lobé (Conseiller municipale délégué aux Associations, à la Démocratie Locale et à la Vie de Quartier) et Laurence Dagiste (3^e adjointe au Maire chargée de la Jeunesse) qui précisent que l'Accueil Jeunes a été construit comme une zone d'interface pour attirer tous les jeunes de Palaiseau. La structure accueille environ deux cents jeunes tout au long de l'année mais seulement vingt-cinq de façon régulière, la plupart venant ponctuellement pour une activité ou une sortie. Ainsi, selon le directeur, une vingtaine de jeunes proviennent du quartier Unna-Gallieni, dont dix de façon régulière, d'autres jeunes du Centre-ville et du quartier de Lozère fréquentent aussi régulièrement la structure. Seuls les jeunes Palaisiens venant du Pileu sont peu représentés. De plus, la structure dispose de quatre minibus permettant un déplacement plus facile pour les jeunes souhaitant se rendre à l'Accueil Jeunes. Ce dernier accueille des jeunes entre 11 et 18 ans. Ceci dit, comme l'a ajouté Philippe Degenne, certains jeunes âgés de vingt ans reviennent de façon ponctuelle pour quelques aides spécifiques⁷³ (Cf. annexe XIX : projet Pédagogique et de fonctionnement de l'Accueil Jeunes et annexe XX : Règlement intérieur de l'Accueil Jeunes).

4. Le Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse (PIJ) fait partie du Service Jeunesse et Sport. Il est situé en centre-ville à proximité de la mairie. C'est « une mine d'informations et de conseils⁷⁴ ».

a) Le fonctionnement

Le PIJ est une structure municipale ; en effet, il dépend de la mairie et est donc placé sous la responsabilité des élus municipaux, dans la hiérarchie.

Les locaux du Point Information Jeunesse sont séparés en deux salles distinctes, une salle informatique et une salle de documentation où l'on compte un grand nombre de docu-

⁷³ Entretien avec le directeur de l'Accueil Jeunes, le jeudi 16 février 2012.

⁷⁴ Entretien avec la directrice du PIJ, le mardi 14 février 2012.

ments sur l'orientation pour les jeunes.

La structure compte deux animateurs permanents, Sophie et Antoine, qui ont pour mission d'aider les jeunes dans leurs recherches.

Le PIJ propose une documentation dans les domaines où la demande des jeunes est grande, comme par exemple l'orientation scolaire et professionnelle, la santé, la contraception, le logement, les voyages, les jobs d'été... Cette documentation est en libre-service, impartiale, pratique et actualisée dans ces différents domaines.

b) Les missions

L'organisation du Point Information Jeunesse tourne autour de trois axes principaux : l'accès internet, l'information jeunesse et les actions.

L'accès internet est gratuit, et sans rendez-vous. Il n'est pas à destination d'une tranche d'âge précise, puisque de nombreuses personnes âgées le fréquentent. En effet, la directrice nous explique que le coût d'Internet ayant baissé, les jeunes viennent assez rarement car ils y ont généralement accès chez eux⁷⁵. Les personnes âgées s'y rendent essentiellement pour avoir une aide pour appréhender cet outil qu'ils connaissent peu.

L'information jeunesse concerne principalement les jeunes de 12 à 26 ans mais également les autres. L'information se fait sans rendez-vous, de manière anonyme et gratuite. La documentation de la PIJ, adaptée au public visé, peut répondre à toutes les questions que peuvent se poser les jeunes (emploi, projet, etc.). C'est pourquoi les informateurs jeunesse ne donnent pas de réponse aux questions des jeunes mais les orientent vers les documents et informations adéquats, l'objectif étant d'aider les jeunes tout en leur laissant une grande autonomie et en les rendant acteurs de leurs recherches.

La directrice précise que le PIJ n'est pas un Centre d'Information et d'Orientation (CIO) qui a pour objectif d'aider les jeunes. La différence se fait sur le fait que l'information est, dans le PIJ, en libre-service et l'accompagnement ne se fait qu'en cas de demande. En effet, les animateurs sont des spécialistes de l'information, ce sont des informateurs jeunesse, en quelque sorte des documentalistes, et non pas des conseillers d'orientation.

Les actions mises en place doivent correspondre à la demande du public (par exemple l'organisation d'une bourse pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur – BAFA –,

⁷⁵ Entretien avec la directrice du PIJ, le mardi 14 février 2012.

une bourse au permis de conduire). Elles visent les jeunes et plus particulièrement les Palaisiens : jobs d'été, aide aux Curriculum Vitae et lettres de motivation, préparation pour les entretiens, mise en place d'une aide financière pour le brevet de secourisme (20 euros sont à la charge du jeune, le reste étant remboursé par le PIJ), projet Sac'ados organisé avec la MJC et les autres structures de la ville, aide régionale pour partir en vacances. Toutes ces actions qui ont pour but d'aider les jeunes ne se font qu'en échange d'une motivation de la part des demandeurs. Cette motivation est évaluée par la contrepartie demandée, c'est-à-dire que si le jeune est motivé, il devra faire quelques heures de bénévolat ou des services de ce type.

c) Les publics visés

Le PIJ est un lieu d'accueil et d'information ouvert à tous, principalement aux jeunes de 12 à 26 ans, mais on constate qu'une part importante du public fréquentant le PIJ est constituée des personnes âgées.

Sur l'année 2011, le PIJ dénombre environ 7000 demandes, en comptant l'aide et l'espace numérique pour tout public, dont près de 3600 pour les moins de 26 ans⁷⁶.

Les animateurs du PIJ « attendent que les jeunes fassent une démarche volontaire pour demander une aide⁷⁷ » et ne vont pas à la rencontre du public. Ce sont donc les personnes intéressées ou dans le besoin, qui grâce au bouche à oreille découvrent la structure et s'y déplacent.

On constate que les structures socioculturelles de la ville de Palaiseau ont des missions et des programmations spécifiques. Leurs besoins financiers ne sont pas les mêmes. De la même manière, chacune s'insère dans un milieu différent, avec un public varié et doit donc s'y adapter. Elles ont chacune leurs points forts et leurs inconvénients. Nous allons voir maintenant les relations que ces différentes structures entretiennent entre elles.

⁷⁶ Entretien avec la directrice du PIJ, le Mardi 14 février 2012.

⁷⁷ *Id.*

IV. Diagnostic

Ces informations sur la ville et les différentes structures qui y sont implantées nous permettront de faire le point sur l'impact qu'à la Maison des Jeunes et de la Culture sur la population palaisienne ainsi que sur les difficultés qu'elle rencontre pour attirer davantage de jeunes. L'analyse de la ville sera également nécessaire dans le but de comprendre la difficulté pour la population de se rendre à la Maison. Enfin, l'étude des différentes structures aura une utilité pour savoir la réelle coordination qui est mise en place entre elles et quelle activité pourrait être entreprise dans le but de développer cette collaboration.

1. Les résultats du questionnaire, le rapport entre les jeunes et la MJC

Afin de compléter le diagnostic de territoire, il nous a paru important de mettre en place un questionnaire (Cf. annexe XXI : questionnaire). Celui-ci a pour objectif de nous faire comprendre la relation entre la MJC et les jeunes de la ville de Palaiseau, d'en ressortir d'éventuels obstacles qui empêcheraient ceux-ci de se rendre à la MJC. Ce questionnaire cible les jeunes palaisiens entre 16 et 20 ans sur un échantillon d'environ cinquante personnes.

À travers lui, nous souhaitons voir si les jeunes ne veulent pas participer aux activités et la programmation de la MJC, s'ils ne peuvent pas, s'il ne connaissent pas ou s'ils ne sont pas intéressés par ce qui est proposé ; c'est-à-dire si c'est un manque de volonté de la part des jeunes, un problème de communication de la MJC, une trop faible implication dans la vie communale ou encore un problème de possibilité.

Le deuxième objectif de ce questionnaire est de mener une analyse des besoins, c'est-à-dire de savoir ce qui plaît aux jeunes, ce qui les intéresse, ce qui leur manque. Cette analyse passe par des questions générales sur leurs activités et leurs centres d'intérêt. Enfin, il a pour but de connaître l'image que les jeunes ont de la structure en leur demandant ce qu'ils pensent de celle-ci, des activités proposées et de la programmation.

Le questionnaire a été réalisé à l'aide du logiciel SPHINX qui sert à l'enquête et l'analyse de données.

Ce qu'il faut savoir, c'est que le questionnaire a été mené au hasard, c'est-à-dire que nous avons interrogé des jeunes que nous croisons dans la rue, principalement en centre-ville

et près de la gare de Palaiseau. La représentativité de la population de la ville n'est donc pas réelle. En effet, après analyse des questionnaires, on remarque d'une part que la majorité des jeunes interrogés sont de sexe masculin (72,92%) et d'autre part que la majorité habite au centre-ville (51,17%). Par ailleurs, nous avons dû revoir à la baisse notre objectif qui était d'interroger 200 jeunes, à la fois par manque de temps, mais aussi et surtout dans le but d'approfondir davantage notre analyse globale ainsi que la mise en place du projet de simulation.

Trois constats ressortent globalement de ces questionnaires.

Tout d'abord, on constate que 79,2% des personnes interrogées ne fréquentent pas la MJC. On en ressort deux raisons principales : la première, un manque de temps puisque parmi les jeunes qui ont répondu qu'ils manquaient de temps, 11,11% sont salariés, 33,33% sont lycéens et 55,56% sont étudiants. On remarque également que ceux qui estiment ne pas avoir le temps pour fréquenter la MJC, n'en ont également pas pour les maisons de quartier et le centre social. Alors, ce manque de temps peut expliquer un manque d'implication dans la vie associative de la ville.

On suppose que leur temps de loisirs est restreint. Or celui-ci est employé soit pour sortir, soit pour exercer des pratiques sportives ou culturelles de leur choix dans la ville ou hors de celle-ci.

La MJC est donc une structure comme une autre dans la proposition d'activités puisque celles-ci sont déjà proposées par d'autres structures palaisiennes, que ce soit l'Union Sportive de Palaiseau (USP) pour le sport, le conservatoire de musique, ou encore des professeurs particuliers pour des cours de langues ou du soutien scolaire. Ceci est dû à la présence de nombreuses autres structures ou associations qui proposent des activités sportives ou musicales. Cependant, il est à noter que l'USP propose des activités de type « sport collectif », tandis que la MJC propose des sports individuels. De plus, la Maison a la spécificité des arts martiaux dans la ville. En revanche, d'autres associations de danse sont présentes dans la ville. De la même manière, les activités musicales proposées par la MJC sont différentes de celles proposées par le conservatoire de musique. En effet, ce dernier propose principalement un apprentissage théorique passant par le solfège.

La deuxième raison serait un manque d'intérêt envers ce genre de structures puisque beaucoup de jeunes ne connaissent pas les activités ou la programmation proposées par la Maison et la plupart ne sont pas enthousiastes par les propositions faites ou même par l'utilité

et répondent à la question « qu'est-ce que ces structures sociales apportent à la vie quotidienne selon vous ? » par un haussement d'épaule puis par « une occupation ». 22,92% des personnes interrogées ne voient pas d'intérêt, à se rendre à la MJC. On remarque que la plupart des jeunes interrogés ont fréquenté la MJC étant enfant.

Cela voudrait-il dire que les jeunes de cet âge-là seraient déconnectés de la vie citoyenne ? Cependant, en vue des résultats des questionnaires, on constate qu'ils ont un intérêt à la fois pour le sport, la musique, la culture en générale mais également pour l'actualité puisque près de 81,25% des personnes répondent qu'elles sont intéressées par l'actualité.

On peut se poser la question si la faible participation des jeunes aux activités n'est pas due à un manque de connaissance de la structure. Le problème viendrait-il de la communication mise en place par la MJC ? 56,25% des personnes interrogées ne connaissent pas la programmation proposée par la MJC. Cependant, parmi ceux qui connaissent la programmation (soit 43,75% de l'ensemble des personnes interrogées), 81,95% des personnes la jugent positive, et 19,05% la jugent négative.

Ce questionnaire est censé nous guider dans les bonnes directions afin d'attirer davantage de jeunes de 16 à 20 ans vers la MJC. Et de connaître leurs occupations afin de mettre en place un projet susceptible de les intéresser.

2. Le diagnostic du territoire

Malgré la présence des quatre gares au sien de la ville : Massy-Palaiseau, Lozère, Palaiseau-Villebon et Palaiseau sur la ligne B du RER et la dizaine de lignes de bus, il est difficile de se déplacer à Palaiseau si on n'est pas véhiculé. Par exemple, du quartier de Lozère au quartier du Pileu, on peut compter plus de 45 minutes. Ce qui rend les quartiers fermés sur eux-mêmes et sans aucune ouverture aux autres quartiers. C'est donc un frein pour les jeunes pour se déplacer dans les différentes structures sociales de la ville. De plus, cela peut susciter une certaine paresse chez les jeunes et les amènent à fréquenter uniquement leur maison de quartier respective.

Cependant, il est à noter que la mobilité des jeunes ne peut être le seul frein à leur participation dans les différentes activités mises en place par la MJC. En effet, leur motivation est le point nécessaire puisque lorsqu'un jeune veut se déplacer, il trouve toujours le moyen de le

faire. Comme l'a précisé Laurene Dagiste (3^e adjointe du maire chargée de la jeunesse), « quand on veut, on peut, puisque les jeunes arrivent à se déplacer jusqu'à Paris ».

En outre, la commune de Palaiseau compte 461 associations et un certain nombre de structures municipales qui remplissent des fonctions diverses et variées. On y trouve des structures développant des activités sportives comme l'association USP (Union Sportive de Palaiseau) ou encore l'école municipale des sports. Il y a également des structures comme le Conservatoire de Palaiseau, au rayonnement intercommunal, qui développe des activités musicales, l'Organisation Maxi Puissance et d'autres encore.

Tout cela montre bien que si les jeunes veulent pratiquer une activité physique ou artistique, ils en ont la possibilité grâce aux différentes associations et services municipaux qui existent à Palaiseau. Ils trouvent ce dont ils ont besoin ailleurs qu'à la MJC ce qui explique qu'ils sont peu représentés dans celle-ci.

3. La coordination entre les structures

La relation entre la MJC et les maisons de existe mais reste occasionnelle, dans le sens où elle ne se fait pas au quotidien, mais seulement à certains temps forts tels que les « rencontres de l'enfance » aux vacances de la Toussaint, lors des vacances scolaires en général, ou alors pour faire écho de ce qu'il se passe dans chacune des structures auprès de la population. Quelques relations restent informelles entre quelques animateurs de différentes structures sociales.

Certes, leurs différents statuts différents ne facilitent pas les partenariats, les structures municipales (Maison de quartier Jacques Audiberti, Maison de quartier Gérard Philippe et l'accueil Jeunes) ne peuvent pas prendre d'initiative à leur manière tandis que la MJC reste plus ou moins libre.

Cependant, les structures ne connaissent pas vraiment les activités et les projets des autres et restent figées sur des clichés préexistants et fabriqués par la population. Il y a donc un manque d'information et de communication entre ces structures. Par exemple, certaines activités, tel que le projet « Bar des Sciences », ont été engagées à la fois par la MJC et par l'accueil Jeunes. Le problème est que cette activité a été menée par les deux structures séparément sans que l'une ne soit au courant de ce que l'autre propose. Pourtant, il aurait été intéressant de créer un partenariat sur ce projet. L'élaboration de ce projet en commun pourrait

être profitable aux deux établissements. L'accueil attirant des jeunes de tous les quartiers de Palaiseau, la MJC pourrait profiter de cette attraction et bénéficier d'un rayonnement plus étendu sur les quartiers de la commune et inversement puisque ces deux structures ne touchent pas le même public. La MJC attire d'avantage de familles tandis que l'Accueil Jeunes vise plutôt les jeunes.

Les maisons de quartier sont beaucoup plus dans le social : elles partent d'une proposition, d'une attente des habitants, de la population, contrairement à la MJC qui, elle, propose des activités et une programmation en s'adaptant à la population qu'elle souhaite toucher. Ils ne se retrouvent pas alors sur le même « terrain d'action ». Les jeunes qui fréquentent les Maisons de quartier sont habitués à un certain type de loisirs, bien plus à court terme, alors que la MJC, elle, propose un accès à la culture à long terme (même si dans les différentes structures, les deux types d'activité – à court et long terme – sont proposées).

Malgré les contraintes citées ci-dessus, la MJC doit s'extérioriser en dehors de ses locaux afin de se rapprocher des quartiers, ou même essayer d'amener les quartiers à elle. Mais avant cela elle doit créer un premier lien, ou un premier contact avec les structures sociales qui l'entourent.

Nous avons présenté précédemment la MJC de Palaiseau, la ville et les différentes structures sociales qui y sont implantées. On remarque que ces structures sont différentes et ont leurs propres difficultés. La Maison s'intègre dans un espace complexe puisqu'il est étendu et varié. C'est donc une difficulté pour la structure de toucher équitablement l'ensemble de la population en tenant compte, à la fois des différents quartiers et également de l'âge du public. La Maison est une association qui doit composer avec les multiples structures municipales de la ville qui sont en grand nombre. Ce qui nous intéressait au début était de répondre à la commande de la MJC, qui était de trouver un moyen pour attirer plus les jeunes de 16 à 20 ans dans la structure. Au fil des semaines, et avec l'aide des animateurs de la MJC, nous avons eu l'idée de faire évoluer cette demande. En effet, grâce à nos nombreuses observations et à l'analyse de nos données, nous avons détecté des défaillances de plusieurs natures. On s'est aperçu que la MJC et les autres structures rencontrées durant notre stage, n'ont mené que rarement des projets en communs ses dernières années. Pour mettre toutes les structures sur un même piédestal, nous avons imaginé un projet de simulation qui réunirait toutes ces structures dans un projet commun, tout en essayant de toucher les jeunes de tous les quartiers de la ville.

PARTIE 2 : LE PROJET DE SIMULATION : « Représente ton quartier »

La commande de la Maison des jeunes et de la Culture de Palaiseau était un projet de simulation (définition), c'est-à-dire monter un projet d'animation, de telle sorte qu'il soit viable et réalisable. Cette animation, qui prendra effet lorsque la direction de la MJC le décidera, doit être organisé, budgété et surtout avoir un but. Ces objectifs doivent répondre aux problèmes posés par la Maison, donc, à la fois rapprocher les différentes structures sociales et culturelles de la ville, mais également attirer d'avantage de jeunes de 16-20 ans vers ces dernières et principalement vers la MJC. Ce projet est une tâche complexe puisqu'à partir du diagnostic de territoire entrepris durant le stage, plusieurs constats ont été effectués :

- il y a un manque de fréquentation des structures sociales et culturelles de la ville par les jeunes palaisiens, à la fois par manque de temps, pas désintéressement et à cause d'une trop faible communication ;
- les collaborations entre les structures sont parfois ponctuelles et donc faibles ;
- le territoire est complexe et des quartiers sont dispersés puisque les quatre grands quartiers de la commune sont éloignés et peu reliés entre eux.

Ce projet d'animation doit donc répondre à la demande initiale tout en palliant ces difficultés.

I. Présentation du projet

« Représente ton quartier » est un concept déjà exploité mais qui a la possibilité de répondre aux problèmes propres à Palaiseau et plus particulièrement aux structures qui y sont implantées. Ce projet porte l'idée de faire découvrir le propre quartier des jeunes en menant une activité dite « de culture urbaine ». En effet, après plusieurs entretiens, nous avons effectué le constat que tous les projets portant sur des activités considérées comme « urbaines », c'est-à-dire le graff, le rap ou encore la danse hip-hop attirent les jeunes.

1. Pourquoi cette idée de projet ?

Le fait de représenter son quartier pour les jeunes est un moyen de marquer un groupe d'appartenance. Puisqu'on remarque cinq quartiers à Palaiseau, on pense que chaque jeune se sentira concerné par ce projet. Cependant, le projet a un objectif plus profond. Mis à part mettre en avant son quartier, c'est un moyen pour les jeunes de le faire découvrir à l'ensemble de la population palaisienne. De plus, nous nous sommes aperçus que la MJC, située en centre-ville, est à l'écart des autres structures et donc des quartiers. Ainsi ce projet permettra à la MJC de se rapprocher des quartiers.

2. Les Activités du projet

Les jeunes vont donc décrire leur quartier et, pour cela, s'exprimer par l'intermédiaire de différents moyens d'expression. « Représente ton quartier » répond à une analyse, notamment l'étude des questionnaires (Cf. diagnostic de territoire). Comment les jeunes voient leurs quartiers ? Comment ils se le représentent ? Ceci pour le présenter à un jeune palaisien résidant dans un autre quartier. Le but est de profiter au maximum du savoir-faire des jeunes dans le milieu artistique, même si nous n'excluons pas les jeunes gens n'ayant pas de pratique artistique amateur, nous voulons profiter du vivier existant sur place pour mettre en place notre projet. Les activités que nous avons sélectionnées sont les suivantes :

- la musique qui peut à la fois être la pratique d'un instrument dans le but de créer une chanson, mais également l'écriture d'un texte à chanter, rapper ou slamer. La musique comptera aussi l'écriture de textes tels que des poèmes ;
- les arts plastiques, avec notamment le graffiti, mais ces activités peuvent s'étendre à des arts plus communs tels que le dessin, la peinture, ... ;
- du théâtre, c'est-à-dire des sketches pensés et joués par les jeunes. Ces improvisations théâtrales permettront aux jeunes de s'exprimer sur leur quartier tout en exerçant une activité actuelle ;
- et enfin, la danse, avec principalement de la danse hip-hop ; cependant, si un jeune souhaite effectuer une chorégraphie d'un autre type de danse, la possibilité lui est laissée. La danse est une des activités vues et revues dans les questionnaires.

3. Le rôle de chacun des participants et organisateurs du projet

a) Les organisateurs

Le but de ce projet étant également de créer ou tout du moins d'approfondir les rapports entre la MJC et les autres structures sociales et culturelles de la ville, un partenariat doit donc être créé.

La Maison des Jeunes et de la Culture, seule pour ce projet, ne regroupera pas assez de Palaisiens des différents quartiers alors le partenariat est nécessaire. Cela permettra à la MJC d'être un peu plus proche des Maisons de Quartiers et de l'Accueil Jeunes malgré les partenariats déjà existants.

Porteuse de ce projet, la direction de la Maison se placera au même niveau que les autres structures. En effet, la direction de la MJC a précisé qu'en aucun cas elle souhaitait se différencier des autres structures, ni vis-à-vis des Maisons de quartiers, ni même vis-à-vis des Palaisiens. Le projet se fera en partenariat avec la Maison de Quartier Jacques Audiberti, située dans le quartier de Lozère, La Maison de Quartier du Pileu (Maison de Quartier Gérard Philippe) et l'Accueil Jeunes implanté un peu à l'extrémité du centre-ville. Ces quatre structures sont les seules que nous ayons pu rencontrer et qui nous ont donné leur accord pour participer à cet éventuel projet. D'autres structures correspondent aux critères pour y participer mais aucun accord n'a été conclu avec elles. La simulation du projet se fera donc uniquement dans

le respect des accords passés, c'est-à-dire uniquement avec les structures précédemment citées.

b) Les participants

Ce projet concernera les jeunes palaisiens qui ont entre 16 et 20 ans. Cette tranche d'âge a été choisie pour le projet car c'était la population que la Maison des Jeunes et de la Culture souhaitait toucher. Nous avons pour objectif de faire participer des jeunes en difficultés ou même en échec scolaire. Cependant, un manque de contact avec le Club de Prévention⁷⁸ de Palaiseau, nous empêche de toucher cette catégorie de personne. Avec ce projet nous espérons toucher tous les jeunes de la ville, et plus particulièrement, les jeunes ayant des pratiques artistiques amateurs, de manière à ce qu'ils se rendent compte que la MJC peut les accueillir et leur offrir son savoir-faire dans le domaine de la pratique artistique.

c) Les animateurs et intervenants

Les animateurs permanents des structures participant à ce projet, seront également des encadrants des animations. Ils seront choisis en fonction de leurs aptitudes et de leurs spécialités. Cependant, dans certains cas, les animateurs des structures n'auront pas la possibilité de participer au projet. Dans ce cas, des intervenants extérieurs seront employés. Ces derniers seront également recrutés en fonction de leur spécialité.

Tous seront employés durant l'ensemble du projet, à savoir en amont, pour la préparation et les réunions pré-projet, pour les activités, mais aussi après la fin des activités, à la fois pour les réunions de bilan et pour la représentation à la fête de la jeunesse.

⁷⁸ Le Club de Prévention est une association composée principalement d'éducateurs spécialisés qui accueillent les jeunes à la recherche d'écoute, d'information ou de documentation.

4. Où se déroulera ce projet ?

Dans l'objectif de réaliser une collaboration entre toutes les structures de la ville, il faut que toutes les structures participent équitablement au projet. Elles auront donc chacune un rôle de coordinateur dans le sens où elles devront faire en sorte de motiver les jeunes des quartiers dans lesquelles chacune d'elles est implantée. Chaque structure se doit donc de mobiliser les jeunes (ceux de 16-20 ans) qui la fréquentent puisqu'elles ont un rapport privilégié avec ceux-ci. Cependant, les maisons de quartiers et l'accueil jeune auront un second rôle, celui de participant et d'accueil.

En effet, le but de ce projet est d'organiser des activités différentes dans l'ensemble des structures de la ville et d'encourager les jeunes à se déplacer vers celles-ci en fonction des activités qu'ils souhaitent pratiquer et non en fonction du quartier dans lequel elles sont implantées. Cela permettra à la fois un mouvement des jeunes au sein de la ville vers des quartiers qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de fréquenter. Mais cette organisation permet également aux participants de découvrir des structures que certains ne connaissent pas ; le but étant au final de rassembler des jeunes venant de quartiers différents mais ayant une passion ou un attrait commun pour une activité artistique.

Chacune des structures doit accueillir une des activités proposées en fonction de ses moyens matériels, de ses locaux. Les structures proposeront donc l'activité qu'elles seront le plus apte à mener à bien, notamment au niveau du personnel. En effet, nous avons décidé de favoriser les compétences personnelles de chaque animateur afin que les capacités de celui-ci soit en rapport avec l'activité qu'il aura à encadrer.

Ainsi, l'atelier écriture devra se dérouler à l'Accueil Jeunes, car celui-ci a déjà organisé cette activité auparavant. De plus, un des animateurs de la structure est écrivain. Cela lui permettra d'accueillir les jeunes et de les guider pour la rédaction d'un texte.

De la même manière, le reste de la partie « Musique » se déroulera à la MJC car cette structure dispose d'une salle spéciale ayant fonction de studio d'enregistrement. L'improvisation théâtrale se déroulera quant à elle à la Maison de Quartier Jaques Audiberti dans la salle située à l'étage. Cette salle est relativement spacieuse pour accueillir une activité comme celle-ci. De plus, le directeur nous a expliqué que cette salle accueillait régulièrement des pièces de théâtre⁷⁹.

⁷⁹ Entretien avec le directeur de la structure, le 13 mars 2012.

Enfin l'art plastique se déroulera au sein de la Maison de Quartier Gérard Philippe. Cette dernière (mis à part des salles simples) compte un espace extérieur où pourrait se dérouler le graff (dans le cas où une autre structure, déjà expérimentée en ce domaine, le Ferry, ne participerait pas au projet).

La séparation des activités permettra donc aux jeunes de différents quartiers de se déplacer dans des structures sociales où ils n'ont pas l'habitude d'aller. Cependant, pour que les jeunes se déplacent sans trop de difficultés, des minibus seront mis à disposition des structures. Cette idée a été proposée par le directeur de l'Accueil Jeunes, Monsieur Philippe Degenne puisqu'il dispose de plusieurs véhicules⁸⁰. De la même manière, la Maison de Quartier Gérard Philippe dispose également de minibus.

II. Le fonctionnement

1. Quand ?

Le projet est simulé pour la saison culturelle 2013/2014 (calée sur l'année scolaire).

a) L'organisation précédant le projet

Pour un travail en collaboration, il faut, au préalable du projet, des réunions entre les directeurs des différentes structures, mais aussi avec les animateurs et les intervenants d'activités. Celles-ci se feront dès le début de la saison.

Le samedi 23 novembre 2013 sera organisée une réunion de préparation du projet entre les structures. Cette première réunion aura pour but d'organiser le projet en amont, autrement dit, il s'agira de s'occuper de la communication autour du projet et de fixer un budget prévisionnel afin de demander par la suite d'éventuelles subventions à la municipalité ou au Conseil Général.

Par la suite, le samedi 8 février, une réunion d'organisation entre les directeurs, les animateurs, et les intervenants spécialisés sera menée afin de coordonner les différents acteurs et attribuer à chacun son rôle, ses objectifs et fonctions.

⁸⁰ Entretien avec le directeur de l'Accueil Jeunes, le Mardi 16 février 2012.

Enfin, il est également nécessaire d'informer les jeunes palaisiens en deux étapes.

Premièrement, une communication forte sera engagée dans l'ensemble de la ville et dans toutes les structures sociales et culturelles de Palaiseau. Afin de motiver les jeunes palaisiens à participer à ce projet, l'idée serait d'effectuer une communication la plus économe possible et qui serait adaptée au public, c'est pour cela, que nous avons l'idée de créer une page Facebook ; effectuer des annonces sur le site de ville de Palaiseau serait aussi pertinent. Par ailleurs, la page Facebook pourrait servir de « journal de bord du projet », autrement dit, lors du déroulement du projet, il serait intéressant de prendre des photos des répétitions et des stages de préparation, accessibles à tout public, afin de les placer sur la page Facebook consacrée à l'évènement. Enfin pour prévenir en amont les jeunes, des flyers seront placés dans les structures. La communication du projet débutera à partir de décembre 2013.

Deuxièmement, il est utile d'effectuer une réunion d'information à destination des jeunes et en présence d'animateurs encadrants. Cette réunion aura pour but de détailler le projet aux éventuels participants et de fédérer l'ensemble des acteurs de ce projet.

Les jeunes qui souhaitent représenter leurs quartiers dans le cadre du projet pourront s'inscrire à partir du 3 janvier 2014, date de début des inscriptions, et ce jusqu'au 1^{er} février de la même année, fin des inscriptions.

Mercredi 12 février une réunion d'information aura lieu à 18h30 avec les jeunes palaisiens inscrits et ainsi que les intervenants de chaque activité et directeurs des structures.

b) Le calendrier

Les activités se dérouleront durant les vacances de la saison afin que lycéens et étudiants puissent y participer. En effet, on estime que la plupart des jeunes palaisiens sont des étudiants et des lycéens qui sont la plupart du temps très pris par les cours, alors que pendant les vacances, ils seront libres de pratiquer une activité. Ces activités se dérouleront sur le principe d'un stage de vacances.

L'activité écriture-musique aura lieu durant les vacances d'hiver 2014 (les dates exactes ne sont pas encore communiquées). La première semaine sera consacrée à l'atelier écriture à l'Accueil Jeunes, la seconde activité musicale, c'est-à-dire la pratique d'un instrument de musique et éventuellement l'enregistrement, se déroulera à la MJC, lors de la deuxième semaine des vacances.

Les autres activités (Danse, arts plastiques, et sketch) s'étaleront sur deux sessions, pendant les vacances d'hiver, et les vacances de Pâques (dates non communiquées).

Chacune de ces activités se déroulera le lundi, le mardi et le jeudi durant deux heures.

c) La représentation ou l'exposition

Pour finaliser le projet, une réunion aura lieu le samedi 7 juin juste avant l'exposition et la représentation.

Les œuvres et résultats de ces différentes activités seront exposés ou mis en scène lors de la Fête de la jeunesse qui se déroule fin juin de chaque année à Palaiseau. La Fête de la Jeunesse a un impact important dans la commune de Palaiseau pour les jeunes Palaisiens. De nombreux palaisiens se déplacent lors de cet événement. De plus, cette fête rassemble l'ensemble de la ville et pas uniquement les quartiers comme c'est le cas pour les fêtes de quartiers. Cela permettrait aux personnes qui ne connaissent pas un quartier de le découvrir par le biais des œuvres.

2. Les besoins du projet

Chaque structure, pour accueillir les jeunes, manque soit de ressources humaines soit de ressources matérielles. Ainsi, Le directeur de la Maison de Quartier Jacques Audiberti a insisté sur le fait qu'il ne pourrait pas mettre à disposition son unique animateur pour ce projet, celui-ci étant déjà chargé⁸¹. Un intervenant extérieur est donc nécessaire pour mener l'activité théâtrale. Enfin la musique à la MJC, disposera aussi d'un intervenant spécialisé.

Il peut aussi y avoir un manque de matériel. Par exemple, pour l'art plastique au sein de la Maison de Quartier Gérard Philipe, du matériel est nécessaire et notamment un intervenant.

Certaines structures ne peuvent prendre en compte ces charges dans leur propre budget ; ainsi pour réaliser ce projet, il nous faudrait des subventions venant du Conseil Général de l'Essonne et de la commune de Palaiseau.

⁸¹ Entretien avec Jean Michel Bourumeau le 13 mars 2012.

3. Le budget prévisionnel

Un budget prévisionnel est mis en place afin de chiffrer les dépenses éventuelles du projet et a pour but de pouvoir demander des subventions aux différentes collectivités si cela est nécessaire.

Les chiffres de ce budget sont relativement réels puisque basés sur des prix existants. Cependant, dans un projet de simulation, nous ne pourrions établir un budget exact. De plus, les subventions inscrites dans ce budget ont été affectées dans le but unique de répondre à l'équilibre entre les charges et les produits.

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET « Représente ton quartier »			
Charges	Montant	Produits	Montant
Charges directes		Ressources directes	
Achats	1172 €	Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	0 €
Prestation de services			
Achats matières et fournitures	1 172 €	Subventions d'exploitation	4282 €
Autres fournitures		Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Services extérieurs	0 €		
Locations			
Entretien et réparation		Région(s)	
Assurance			
Documentation		Département(s)	2500 €
Autres services extérieurs	750 €	DDCS (Direct . Départementale de la Cohésion Sociale de l'Esonne)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	600 €	Intercommunalité(s)	
Déplacements, missions	150 €		
Services bancaires, autres		Commune(s)	1782 €
Impôts et taxes	0 €	Ville de Palaiseau	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler)	
Charges de personnel	1 224 €		
Rémunération des personnels	720 €	Fonds européens	
Charges sociales	504 €		
Autres charges de personnel		L'agence de services et de paiement (ex -CNASEA- emplois aidés)	
Autres charges de gestion courante		Autres établissements publics	
Charges financières		Aides privées : Fondation EDF	
Charges exceptionnelles		Autres produits de gestion courante	
Dotations aux amortissements		Dont cotisations, dons manuels ou legs	

		Produits financiers	
		Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement	636 €		
TOTAL DES CHARGES	3782 €	TOTAL DES PRODUITS	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
Emploi des contributions volontaires en nature	2538 €	Contributions volontaires en nature	2538 €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise a disposition gratuite de biens et prestations	2538 €	Prestations en nature	2538 €
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	6320 €	TOTAL	6320 €

III. Contenu du projet

1. Et après ?

La question « et après ? » était omniprésente dans nos esprits lors de la conception ce projet. En effet, lors de notre premier entretien avec Solenne Fauvel et Alexandre Bedu, ces derniers ont insistés sur le fait que ce projet doit durer dans le temps, qu'il est surtout un impact sur la communauté et le plus précisément les jeunes de seize à vingt ans.

Le projet « Représente ton quartier » doit bénéficier de l'engouement de la ville pour la culture, le fait que nombre de jeunes palaisiens ont une pratique artistique en amateur. De plus, nous voulons profiter du savoir-faire des différents quartiers et de différentes associations culturelles implantées dans la commune de Palaiseau.

C'est pour cela que nous voudrions insuffler des idées, comme le fait de pouvoir constituer un comité d'organisation de « Représente ton quartier ». Ce comité serait constitué de jeunes palaisiens, et sera chargé d'organiser l'évènement de façon annuelle lors de la Fête de la Jeunesse. Par ailleurs, pour les éditions à venir, il serait intéressant de faire appel au photo club de la Palaiseau. Grâce aux clichés pris par le photo-club, l'idée serait d'effectuer une exposition photographique dans l'enceinte de la MJC et dans les structures participant au projet. De plus, nous voulons faire appel à d'autres structures associatives de la ville avec lesquelles nous n'avons pas eu la chance d'avoir un entretien lors de nos quatre semaines de stage. Il s'agit du Club de Prévention de Palaiseau qui touche un public de jeunes spécifique. Il y a aussi l'Amicale Laïque qui propose des activités culturelles et sportives à son public et

qui est très présente sur le territoire.

Nous espérons vivement que ce projet prendra une envergure communale et fédérera les différents quartiers autour de passions communes.

2. Objectifs et évaluation du projet

Objectifs	Évaluation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Toucher les jeunes, âgés, principalement de 16 à 20 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un minimum de 25 jeunes de cette tranche d'âge participant au projet serait l'idéal.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer une collaboration durable entre les différentes structures de la ville. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il faudrait que chaque année, un projet nouveau soit mis en place entre, minimum, ces quatre structures.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapprocher les différents quartiers. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il devrait y avoir, dans ce projet des jeunes venant des cinq grands quartiers de la ville, quelle que soit leur situation sociale et familiale. Environ cinq jeunes par quartier serait un nombre convenable.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire découvrir son quartier. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque quartier devrait être représenté. Que chaque quartier dispose d'autant d'œuvre et de représentation.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilité des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parmi les cinq jeunes de chaque quartier, il faudrait qu'au moins deux d'entre eux se déplacent dans un autre quartier.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une cinquantaine de jeunes participant à la première réunion serait signe d'une communication correcte.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pérennisation du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Voir l'impact qu'a eu la première édition et en cas d'impact positif, tenter de le renouveler.

En proposant ce projet, nous avons pris en compte les éventuels contraintes pensées par les directeurs de structures de Palaiseau, tout en essayant de passer au-dessus de ces obstacles. Pour l'instant, malgré les contraintes, les directeurs seraient preneurs du projet « Re-présente ton Quartier ». Grâce aux rencontres avec les différents directeurs, à l'analyse des questionnaires ainsi qu'à l'étude de la commune de Palaiseau, un projet cohérent avec les demandes de la MJC a pu être imaginé. En effet, celui-ci répond à certains impératifs, le premier étant de rapprocher les quartiers mais surtout les différentes structures de la ville et la MJC, et donc de réaliser un partenariat ; le second étant de proposer des activités actuelles afin d'attirer des jeunes principalement de 16 à 20 ans. Ce projet, nous espérons, répond donc aux attentes de la Maison des Jeunes et de la Culture.

CONCLUSION

Notre stage de première année n'a pas été un stage pratique d'animation pure ; en effet, nous n'avons pas animé un public, ou même suivi un projet d'animation. Ce stage nous a permis de monter un projet de simulation. Nous espérons avoir répondu à la demande de la Maison des Jeunes et de la Culture, qui était tout d'abord de trouver une solution pour attirer le maximum de jeunes palaisiens, de 16 à 20 ans mais également de renouveler la relation entre les structures sociales et socioculturelles de la ville. Nous pensons avoir répondu à ces problématiques par le biais de notre projet. Celui-ci, « Représente ton Quartier », est un moyen de les rassembler et par la même occasion, de faire bouger les jeunes dans la ville.

Nous avons vu également que le métier d'animateur socioculturel demande une certaine étude du public à rencontrer et une observation de la structure dans laquelle nous allons travailler. Pour répondre favorablement à la demande, il était donc nécessaire d'étudier la ville géographiquement, mais également sa politique et ses habitants (que ce soit par la démographie, le taux de chômage ou un autre moyen de mesure), ainsi que les activités proposées dans la ville.

Ces données indicatives sont peut-être d'ordre théorique, mais elles peuvent être en mesure d'expliquer beaucoup de situations dans la pratique. Elles peuvent aussi permettre à l'animateur d'anticiper certaines réactions ; en effet elles nous ont orientés et aidés à réaliser notre questionnaire.

Nos quatre semaines de stage à la Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau nous ont permis d'en comprendre son organisation. Nous avons énormément appris durant ce stage, en ce qui concerne les contraintes et obligations de structures municipales et des associations ainsi que leurs liens avec la mairie.

Ce stage nous a permis d'acquérir une certaine autonomie, de la rigueur et de l'expérience sur le métier d'animateur socioculturel. Nous avons apprécié le fait d'être aussi bien intégré à l'équipe de la MJC.

Grâce à ce stage, nous avons pu bénéficier d'une expérience professionnelle dans un établissement socioculturel. Nous avons découvert les difficultés que nous pourrions rencontrer dans notre vie professionnelle future, dans l'établissement d'un projet d'animation. Ce stage nous a aidés à améliorer certaines de nos aptitudes, savoir faire, et savoir vivre. Il nous permettra également d'avoir une meilleure approche de certains aspects de l'animation.

Le fait qu'il se déroule en groupe de quatre nous a été bénéfique car le travail de groupe est primordial dans l'animation et nous avons appris de nos erreurs, en espérant ne pas les reproduire lors d'une future expérience professionnelle.

Nous avons appris la différence entre un animateur « type BAFA » et un animateur socioculturel, le premier étant celui que l'on peut rencontrer dans des structures telles qu'un Accueil jeunes, ou un centre de loisirs. Ce genre de structures accueillent des jeunes pour leur proposer des activités ponctuelles et plus rarement sur du long terme. L'animateur socioculturel a pour mission de monter un projet réalisable sur une plus longue durée, ce ne sera pas forcément lui qui le gèrera au final, mais c'est à lui de le monter de A à Z.

Nous avons donc davantage réalisé un travail d'analyse et de réalisation de projet, comme c'est le cas pour un animateur socioculturel. Nous espérons que notre projet sera un jour mis en place, et pourquoi pas, renouvelé tous les ans.

BIBLIOGRAPHIE

BESSE, Laurent. *Les MJC de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes 1959-1981*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008.

BOUAMAMA, Saïd, CORMONT, Jessy, FOTIA, Yvonne, *L'Éducation populaire à l'épreuve de la jeunesse*. Lille : Geai Bleu, 2004.

CARNET DE BORD

Lundi 14 Novembre 2011 - 17h

Premier rendez-vous avec Julien Levy, l'un des animateurs de la MJC.

Le 8 décembre 2011-18 heures : rendez-vous à la MJC

L'ensemble de l'équipe s'est rendue à Palaiseau, à la structure qui est une MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) pour un entretien à quatre avec M. Alexandre Bedu le directeur de la structure. Ce premier contact se devait être important car on dit souvent que les premiers instants sont décisifs. Nous avons pénétré dans l'endroit et nous étions fort surpris du melting-pot culturel existant entre ces quatre murs : entre les affiches, les photos de voitures deux-chevaux, le théâtre... Ce lieu respirait la culture et se voulait accueillant avec sa cafétéria et son bar. Cependant, nous n'avons pas eu le loisir de déambuler dans la structure car le directeur, Alexandre Bedu, nous a accueillis en compagnie de l'une des animatrices de la structure, Solenne Fauvel.

Réunis autour d'une table ronde, nous nous sommes tous présentés, puis M. Bedu nous a annoncé que Solenne Fauvel serait notre tutrice pour les quatre semaines de stage. Solenne nous a confié (tout en ayant un large sourire) notre mission pour ces quatre semaines : il s'agit de faire un diagnostic de territoire de la ville de Palaiseau et de faire une analyse de besoin, tout en ayant en tête la problématique suivante qui est que les jeunes de seize ans à vingt ans ne côtoient pas régulièrement et assez la MJC. Solenne et Alexandre nous ont proposé des outils comme le fait de rencontrer les Maisons de Quartier. Malheureusement, le directeur et l'animatrice nous ont d'ores et déjà avertis des difficultés que nous pourrions rencontrer par rapport à ce projet comme le fait de se déplacer dans la ville, le peu d'expérience que nous avons face à la constitution d'un diagnostic de territoire. Par la suite, Solenne Fauvel nous a précisé qu'à l'issue de cette analyse de besoin, un projet culturel devra être mis en place, et ce de façon fictive, pour répondre à la problématique précédemment citée. L'un des aspects importants de ce projet serait qu'il se déroule dans le temps : autrement dit, qu'il perdure après notre départ.

Après environ une heure de discussion, nous sommes repartis. En faisant le bilan de cette discussion, nous repensons à ce qu'avait dit M^{me} Bolo concernant la première semaine de stage : elle servirait de semaine d'initiation au sein de la structure. Néanmoins dans notre cas, nous n'avions pas que la structure à découvrir, il y avait aussi la population et de façon plus générale la commune.

Lundi 16 janvier 2012

Le tout premier jour de stage : nous sommes arrivés à 10 heures à la MJC. Comme il avait été convenu lors de notre entretien, nous nous sommes installés dans la cafétéria. Par la suite, Solenne Fauvel (tutrice) est venue à notre rencontre. Nous avons tout d'abord visité l'ensemble de la MJC qui comporte une vingtaine de salles, plus ou moins grandes. Certaines sont destinées à accueillir des activités à part entière comme la salle de patchwork ou encore la salle de poterie. En effet, dans ces lieux, il y a le matériel destiné à ces activités. La MJC possède une salle de théâtre d'environ deux cents places, un dojo de grande taille et une bibliothèque de taille moyenne.

Après cette visite guidée des lieux qui nous a permis de voir que cette structure possédait des moyens matériels conséquents, nous nous sommes réinstallés dans la cafétéria et Solenne nous a expliqué le fonctionnement de la Maison,. Elle nous a présenté les différents membres de la structure (ceux qui étaient présents), les activités proposées par la MJC. Puis notre tutrice nous a laissé les documents suivants qui nous serviront à mieux appréhender la MJC :

- la Convention qui lie la Municipalité à la MJC ;
- le statut juridique de la MJC ;
- le rapport de l'Assemblée Générale datant de 2011.

Durant le reste de la journée nous avons consulté ces documents en prenant des notes et en réalisant une première ébauche de notre rapport de stage, en décrivant les éléments importants prélevés dans les documents précédemment cités et dans la présentation de Solenne.

Mardi 17 janvier*Matin*

Nous sommes restés sur notre lancée, toujours en phase d'initiation de notre démarche. Ainsi, nous avons eu un second entretien avec un autre membre du personnel de la MJC. Il s'agissait de Muriel Dieumegarde, la secrétaire de la MJC. Elle s'est présentée et par la même occasion a décrit son poste au sein de la MJC. Murielle est l'une des doyennes de la MJC ; en effet, cela fait depuis une petite dizaine d'années qu'elle est en poste dans cette structure.

Après-midi

Au cours de cet après-midi, nous voulions faire un petit tour de la ville en compagnie de Mathieu Langot, l'un des animateurs de la structure ; malheureusement, à cause d'un imprévu, celui-ci n'a pu nous accompagner et nous avons donc été contraints de rester à la MJC. Généralement, nous travaillons à la bibliothèque de la MJC car ce lieu était agréable. Cependant, la bibliothèque de la MJC ouvrait généralement ses portes à 17 heures, il arrivait donc qu'une bibliothécaire bénévole d'un certain âge vienne nous faire la morale. Cette dame justifiait sa colère par le fait que régulièrement, certaines personnes volaient des ouvrages. Notre lieu de travail devint vite un problème au sein de la MJC car les salles sont louées par des associations qui fonctionnent parfois à une heure précise.

Mercredi 18 Janvier*Matin*

Rencontre avec Julien LEVY, animateur permanent et coordinateur des activités. Discussion autour de la MJC, de son poste et des activités mises en place.

Après-midi

Visite des diverses structures de la ville implantées dans les différents quartiers de Palaiseau.

Bilan de la première semaine

Notre première semaine nous a permis de connaître le fonctionnement des Maisons des Jeunes et de la Culture et plus particulièrement celui de la MJC de Palaiseau. Nous en avons également profité pour connaître l'environnement dans lequel les Palaisiens vivent et aussi celui dans lequel doit s'insérer la Maison pour mener à bien son projet de diffusion de la culture.

Nous avons plusieurs objectifs pour la deuxième semaine. Tout d'abord analyser davantage le terrain en visitant d'autres structures et en rencontrant leur directeur. Ensuite, mieux connaître la politique de la ville visant les jeunes de Palaiseau en interrogeant certaines personnes du service municipal. Enfin, nous comptons récolter l'avis des jeunes de Palaiseau en débutant notre enquête par questionnaire.

Lundi 13 février

Matin

Lors du premier jour de notre seconde semaine, nous nous sommes directement attaqués à la modification du questionnaire, car ce dernier avait été remis en question par M. Belbéoch notre professeur tuteur. Par la suite, l'ensemble de l'équipe a cherché des questions à poser aux adjoints au Maire. Nos questions émanaient directement de nos interrogations vis-à-vis des politiques de la ville pour la jeunesse et des relations qu'entretient la Municipalité avec l'ensemble des structures associatives de la ville.

Après-midi

Durant l'après-midi, après avoir peaufiné notre questionnaire, ce dernier a été soumis au regard critique de Solenne Fauvel (notre tutrice). Elle a émis son jugement et a rajouté des questions qui manquaient selon elle, des questions que se pose la MJC.

Mardi 14 février*Matin*

Nous avons dérogé à nos règles, car nous nous sommes rendus à l'IUT pour mettre en forme et rédiger notre questionnaire grâce au logiciel SPHYNX. Cette tâche était attribuée à Sara Lahmar ; parallèlement, le reste du groupe s'est concentré sur la consultation d'anciens rapports de stage qui nous permettraient éventuellement de nous donner des pistes sur un type de projet ou d'activités à monter à la MJC de Palaiseau. Malheureusement, les archives de 1998 à 2001 qui nous intéressaient ont été jetées.

Après-midi

Solenne Fauvel a voulu nous voir afin d'effectuer un point un peu plus détaillé sur notre projet ainsi que sur le questionnaire, qu'elle a finalement validé. Par la suite, nous avons repéré les différents lieux dans lesquels il y a des jeunes susceptibles de répondre à notre questionnaire, comme les sorties de lycées, collèges et autres clubs sportifs.

Mercredi 15 février*Matin*

À 10 heures du matin, nous avons rendez-vous à la Maison de Quartier Gérard Philippe avec Romain Giaccordo, le directeur. Celui-ci nous a présenté sa structure, les différents publics touchés, les types de projets mis œuvres et les activités que l'on trouve dans la Maison. Par la suite, nous avons fait le trajet entre la Maison de Quartier Gérard Philippe qui est située à l'est de Palaiseau et la MJC implantée au centre-ville. Le trajet dura approximativement trente minutes, et le trajet ne fut pas de tout repos, car les bus ne passant pas à intervalle régulier, cela nous a contraints à la marche.

Après-midi

Après ce rendez-vous matinal, l'ensemble du groupe s'est rendu rue de Paris, la rue la

plus importante de la ville, ceci pour démarrer notre investigation sur le terrain en interrogeant des jeunes grâce à nos questionnaires. Au total, la première moisson s'est élevée à 15 questionnaires avec des réponses bien différentes. Par la suite, le groupe s'est divisé en deux, d'une part Sara Ben Hamida et Alida se sont attachées à continuer à interroger les jeunes, d'autre part, Pascal et Sara Lahmar se sont présentés au rendez-vous convenu avec Justin Lobé (l'Adjoint au Maire de la commune pour les questions associatives...). Malheureusement, ce dernier n'était pas présent car il était en déplacement professionnel à Lyon.

Jeudi 16 février

Matin

On prend les mêmes et on recommence, tel aurait pu être notre slogan de la matinée puisque nous nous sommes rendus à la Maison de Quartier Audiberti, dirigée par Monsieur Bourumeau, ce dernier a commencé par nous présenter sa structure tout en parlant des contraintes qu'il rencontrait à cause de la Mairie, ses difficultés de financement, d'espace et de personnel. Il nous a aussi fait un bref résumé sur ses relations ambiguës avec la MJC et sur la vie dans le quartier de Lozère en général. Notre conversation fut fort intéressante car le directeur ne se contentait pas de présenter sa structure de façon objective mais il parlait de manière très franche de ses relations avec la MJC de Palaiseau. Cette dernière est considérée comme étant fréquentée majoritairement par « l'élite » et le centre-ville. L'entretien fut pertinent, cependant, il faudra discerner ce qui peut nous être utile des surplus de jugements personnels.

Après-midi

Cet après-midi-là, nous avons bien avancé. En effet, après un énième entretien avec Solenne, celle-ci nous a remis mis les idées en place en nous disant que l'on devait établir un projet de simulation. Le questionnaire nous servirait seulement à connaître l'avis des jeunes et nous devons nous contenter d'une soixantaine de questionnaire car selon elle, l'avis de deux cents jeunes ou de soixante jeunes ne différencierait pas et n'aurait aucune incidence sur l'avancée de notre projet. Une situation qui nous a mis les fesses entre deux chaises car d'une part Monsieur Belbéoch désirait que l'on questionne environ deux cents jeunes, et d'autre part, Solenne

voudrait que l'on interroge une soixantaine de jeunes. Il fallait donc éclaircir ce point qui était capital. Par la suite, Sara Lahmar, Pascal et Sara Ben Hamida se sont lancés à la recherche d'une idée de projet. Ce remue-méninge nous a permis d'énoncer nos idées que Sara Ben Hamida se contentait de noter sur un carnet. En moins d'une demi-heure de « brainstorming » nous nous sommes arrêtés sur l'idée du projet « Représente ton quartier ». Cette idée est née de la discussion que nous avons eue un peu plus tôt dans la journée avec le directeur de la Maison de Quartier Audiberti. Par la suite, nous nous sommes réunis avec Solenne et l'animateur Julien pour connaître leurs avis sur ce projet de simulation. Ils se sont montrés compréhensifs et ils ont approuvé cette entreprise ; cependant, Julien nous exposé les contraintes liées à ce type de projet (les contraintes économiques, matérielles, administratives...). Malgré l'opinion de Solenne sur les questionnaires, les deux Sara désiraient continuer le questionnaire et interroger le plus de jeunes possible ; ceci même durant les vacances.

Vendredi 17 février

Matin

Après la journée de jeudi, notre projet avait pris un nouveau virage car nous savions à peu de choses près ce qu'il nous restait à faire. C'est pour cela que dans la matinée, nous nous sommes tous réunis à la bibliothèque de la MJC afin de dessiner les premiers contours de notre projet fictif « Représente ton quartier ». Nous avons tout d'abord évoqué les questions d'organisation, du type « Quelles structures pourraient accueillir cet évènement ? Comment se déroulerait cette activité ? ». D'autres questions ont également surgi comme l'animateur qui pourrait organiser le projet dans chaque structure, les questions de budget. Nous sommes convenus de trouver les réponses à ces interrogations lors d'une seconde visite des structures associatives de la ville.

Après-midi

Après cette matinée bien chargée de questionnements autour de notre projet, qui commençait à prendre forme même sans les interventions extérieures, il ne fallait pas oublier notre questionnaire. Donc durant l'après-midi, nous avons sillonné les rues du centre-ville de Palaiseau et à notre grande surprise nous avons réussi à questionner quelques jeunes. Leurs

réponses aux questions posées donnaient leur point de vue, qui s'est avéré être différent en fonction des personnes interrogées. Ceux qui paraissaient intéressés par notre démarche nous ont demandé la finalité du questionnaire. C'est à cette occasion que nous leurs avons glissé quelques mots à propos du projet, certes fictif, mais ceci pour recueillir leur avis et leur demander si éventuellement ils seraient intéressés par un projet de la sorte.

Bilan de la semaine

Après une première semaine de prise de contact avec la MJC et son environnement, nous avons mis le pied à l'étrier pour démarrer notre projet. Nous regrettons cependant que son démarrage ait pris un peu de temps, du temps qui nous manquera peut-être par la suite, pour rencontrer les structures susceptibles d'accueillir les activités, figurer notre projet et finir d'interroger les jeunes Palaisiens. À propos de cette dernière tâche, nous devrions mettre nos idées au clair sur le nombre de jeunes que nous voulions interroger. C'est pour cela qu'un entretien avec Monsieur Belbéoch s'imposera dès la rentrée.

Lundi 12 mars

Matin

Pour démarrer cette nouvelle semaine, nous avons les idées (presque) en place sur la consistance de notre projet, Cependant, il nous restait à réaliser une grande partie de l'organisation de ce projet « Représente ton quartier ». Cette partie restante devait découler de nos entretiens avec les directeurs des différentes structures. C'est pour cela que nous avons décidé de reprendre rendez-vous avec les Maisons de Quartier en leur téléphonant. Par ailleurs, nous avons avancé sur l'écriture de notre rapport de stage.

Après-midi

Après tout cela, nous nous sommes séparés en deux groupes : Pascal et Alida ont soumis une dizaine de questionnaires aux jeunes Palaisiens, pendant que les deux Sara préparaient des questions que nous allions poser aux structures pour développer le partenariat entre la MJC et ces structures de quartier.

Mardi 13 mars*Matin*

À 11 heures, nous avons rendez-vous, à la maison de quartier Audiberti situé dans le quartier de Lozère. Nous avons exposé notre projet au directeur, Jean Michel Bourumeau, qui s'est montré très intéressé par cette entreprise mais, comme nous nous en doutions, il nous a exposé les contraintes (surtout financières). Le mot « contrainte » était injecté à chacune de ses phrases, car il ne possède qu'un seul animateur permanent qui est surchargé ; c'est pour cela que la présence d'un animateur vacataire serait pour lui nécessaire pour que sa structure participe au projet. Il a recensé les différentes activités et il nous a demandé de les préciser. Autrement dit, lorsque l'on parlait d'écriture, il fallait détailler en disant s'il s'agissait de slam, poésie, livre... Cette remarque nous a permis de nous rendre compte qu'il y avait encore des points à préciser, voire à rectifier.

Après-midi

L'après-midi a été consacrée au projet de simulation. Nous sommes restés à la MJC, malgré l'absence de notre tutrice sur qui nous comptions pour nous préciser certains points qui pourraient être défailants dans notre entreprise. Il a été question des détails budgétaires, du personnel supplémentaire à mettre éventuellement en place pour encadrer certaines activités. Pour rectifier les défauts du projet, nous avons pris en compte le RDV matinal avec le directeur de la Maison de Quartier Audiberti.

Mercredi 14 Mars*Matin*

Pour ce nouveau jour de stage, la matinée a été assez morose, l'ensemble de l'équipe s'occupant de la mise en page du projet, tout en attendant de faire le point avec Solenne Fauvel, notre tutrice. Les jours défilaient et nous avons l'impression de stagner, le rendez-vous de la veille avec le directeur de la Maison de Quartier Audiberti n'ayant que partiellement répondu à nos attentes. Le problème était que le fil conducteur de notre projet serait toujours

interrompu sans des réponses concrètes des Maison de Quartier. En y réfléchissant bien, l'entretien avec le directeur de la Maison de Quartier ne servait pas à grand-chose, par contre, un entretien avec Jérôme, le seul animateur de terrain de la Maison, semblait plus profitable car susceptible de nous fournir des éléments de réponses plus concrets.

Après-midi

Après cette ambiance morose et quasi-soporifique, l'entretien avec Solenne Fauvel nous est apparu comme un coup de fouet : l'objectif était clair, il fallait accélérer. Solenne Fauvel a réagi à la première ligne de notre projet. Ce dernier comporte une partie dans laquelle nous avons établi un bilan des réactions des directeurs des Maisons de Quartier. Cependant, comme nous l'a précisé Solenne, nous n'avons pas récolté l'opinion du personnel de la MJC au sujet de la relation entre les Maisons de Quartier et la MJC. Il s'avérait donc nécessaire de confronter ces différents points de vue. Dans un second temps, Solenne a relevé que nous n'avons pas assez de données sur les structures associatives de la ville de Palaiseau, car il existe des différences au niveau des budgets entre les structures. Pour appuyer les dires des dirigeants des structures, nous avons besoin de chiffres et de documents qui nous serviraient par ailleurs pour notre rapport de stage. Par la suite, nous avons contacté la Maison de Quartier Gérard Philippe qui n'a pas souhaité nous livrer des informations sur son budget, le directeur, Romain Giaccordo, précisant que sa structure touchait seulement des subventions, voire quelques cotisations très minimes. Notre travail d'enquête serait donc plus complexe si toutes les structures s'opposaient à notre demande. En revanche, la Maison de Quartier Audiberti nous a présenté les chiffres de son budget. Nous essaierons lors de notre rendez-vous le Mercredi 21 mars avec le directeur de lui demander à nouveau ces informations. Sinon, notre plan B serait de demander ces informations à la Mairie même si nous savions que cette dernière ne nous livrerait pas ces informations de manière très précise. Par ailleurs, pour l'avancée de notre projet, Solenne nous a proposé un modèle de budget à prendre comme exemple pour notre projet. Ainsi nous nous sommes rendu compte que beaucoup de choses rentraient en ligne de compte. Enfin, « le coup de fouet » s'est fait vraiment sentir de la part de Solenne lorsqu'elle a dit qu'elle fixerait une date à laquelle nous devrions rendre un pré-rapport. Cette annonce sera sans doute un mal pour un bien car cela nous motivera afin d'avancer un peu plus vite car il reste officiellement (sans compter les mercredis après-midi de cours) onze jours...

Jeudi 15 Mars

Matin

Après cette nouvelle mise en point avec Solenne Fauvel, nous avons redoublé d'efforts. L'ensemble de l'équipe a enclenché la machine pour être plus productif chaque jour. Le groupe a commencé à rédiger le diagnostic de territoire, en présentant les différentes structures associatives de la ville que nous avons eu le plaisir de rencontrer la première semaine. Par ailleurs, dans notre quête d'informations, nous avons tenté de contacter la Mairie de Palaiseau ; cependant, nous sommes à chaque fois tombés sur le répondeur.

Après-midi

Par la suite, l'équipe s'est divisée en deux : Sara Lhamar et Pascal sont allés au rendez-vous avec l'Accueil Jeune tandis que Sara Ben Hamida et Alida ont continué à soumettre les questionnaires aux jeunes Palaisiens.

L'entretien de Pascal et Sara L. avec le directeur de l'Accueil Jeunes avait pour but de présenter le projet « Représente ton quartier ». Contrairement au directeur de la Maison de Quartier Audiberti, le directeur de l'Accueil Jeunes s'est montré très enthousiaste à l'idée de ce projet, en ajoutant même que si la MJC ne rendrait pas réel ce projet, il pourrait s'emparer de l'idée... Néanmoins, il nous a fait part de critiques constructives sur notre entreprise, en proposant que les « œuvres » des jeunes ne soient pas affichées dans les lieux au sein desquels elles ont été produites mais plutôt lors de la Fête de la Jeunesse qui se déroulera fin juin. Ainsi, un stand ou plusieurs stands seraient montés pour exposer les graffs, peintures, écritures et autres... De plus, il a ajouté que ce genre de projet est difficile à mettre en place car dans les Maisons de Quartiers et à l'Accueil Jeunes, les jeunes cherchent plutôt des activités à exercer en consommateur (baby-foot, billard, futsal...) et qu'il faut déployer des trésors de patience pour les convaincre de s'intéresser à un projet créatif nécessitant plus de temps et d'investissement personnel. L'ensemble de l'équipe a apprécié l'idée du directeur de l'Accueil Jeune et nous avons réorienté notre projet qui trouvera donc son aboutissement lors de la Fête de la Jeunesse. Pendant ce temps, Sara B et Alida soumettaient les questionnaires aux jeunes de Palaiseau. Ce qui ressort de manière frappante du premier bilan de notre enquête par questionnaire, c'est que les Palaisiens entre 16 à 20 ans ont des pratiques culturelles

ou socialisantes régulières, au moins en pratiquant quasiment tous un sport dans un club ou une association sportive de la ville. Après tout cela, l'ensemble de l'équipe s'est rejoint à la MJC pour faire le point, nous avons exposé à Solenne notre vœu de voir aboutir le projet lors de la Fête de la Jeunesse. Solenne a validé ce choix et nous a demandé de lui remettre un diagnostic et l'exposé de notre projet le 28 mars 2012... Une demande qui ne pourra que nous faire accélérer dans notre travail.

Vendredi 16 Mars

Matin

Ce matin, nous avons un programme assez chargé ; en effet, l'ensemble de l'équipe s'est occupé de retranscrire les propos des directeurs des structures sociales afin de présenter chaque structure pour le rapport de stage. Alida s'est occupée du PIJ (Point Information Jeunesse), Pascal s'est chargé de la Maison de Quartier Gérard Philippe et Sara B a eu la tâche de rédiger l'introduction de notre rapport. Nous avons décidé de faire tout ceci dès maintenant, car la veille Solenne nous avait fixé la date du 28 mars pour lui rendre une première ébauche de notre rapport. Puis vers 12h30, Alexandre Bedu (le directeur) et Mathieu (l'un des animateurs) sont venus nous donner leur avis sur la relation entre la MJC et la Maison de Quartier. Mathieu qui est présent depuis dix ans à la MJC a un avis plus conséquent sur le sujet. Comme tout le monde, Mathieu constate que les relations entre les Maisons de Quartier et la MJC sont inexistantes. Alexandre a par la suite appuyé les dires de son collègue en ajoutant que ce sont des « volontés et des histoires de personnes ». Ceci dit, Mathieu a différencié les cas selon les structures : en disant que pour la Maison de Quartier Audiberti, le directeur Jean-Michel Bourumeau (qui est en place depuis pas mal de temps) n'a pas apprécié le fait que la Mairie lui supprime certaines activités qu'il menait auparavant (le chant par exemple), et que, dès lors, il s'est un peu éloigné. Concernant la Maison de Quartier Gérard Philippe, certains partenariats ont été mis en place comme les « Rencontres de l'enfance » ce qui a marqué un « temps fort » de la relation. Puis notre discussion a dérivé et Alexandre Bedu a effectué un petit monologue dans lequel il dénonçait les pratiques de consommation qu'ont les jeunes, à savoir qu'ils veulent seulement jouer au billard ou au ping-pong mais qu'ils ne désirent pas s'insérer dans un projet à long terme, le tout en concluant que sa structure n'avait pas comme objectif l'accueil et l'animation du jeune public.

Après-midi

Après une matinée assez chargée, nous avons consacré l'essentiel de notre temps à l'écriture du rapport de stage. Parallèlement à cela, Pascal cherchait des sources pour notre rapport de stage, il espérait trouver sur la toile des documents sur les budgets des structures qui nous intéressaient. Par ailleurs, une porte s'est entrouverte pour nous : lorsqu'Alida a appelé la Mairie de Palaiseau pour recueillir des informations sur les budgets des associations, la secrétaire lui a donné les coordonnées d'une personne qui détenait ces informations. Cependant, il nous faudrait attendre jusqu'au lundi suivant pour peut-être avoir accès à ces données qui, pour nous, sont capitales.

Bilan de la semaine

Cette semaine, nous l'avons vécue comme si nous étions sur une montagne russe. En effet, le début de la semaine a été peu productif avec le rendez-vous à la Maison de Quartier Audiberti qui nous a peu apporté. Ensuite, Solenne est venue nous secouer un peu car nous en avons besoin. Nous étions un peu perdus, nous avons peur de ne pas atteindre (au moins) notre objectif opérationnel, qui était de rencontrer la direction de toutes les structures censées participer au projet afin de finaliser ce dernier. Solenne nous a recadrés et elle a défini de nouveaux objectifs parallèlement à ceux du projet. Par la suite, la rencontre avec l'Accueil Jeune nous a permis d'y voir plus clair. Maintenant, nous attendons notre entretien avec le directeur de la Maison de Quartier Gérard Philippe (le 21 mars) pour lui exposer notre projet. Dans les deux semaines à venir, nous espérons avoir bouclé tous les détails concernant l'organisation du projet afin de se concentrer sur les questions du budget et du financement que la Municipalité de Palaiseau pourrait éventuellement nous amener. Sans oublier les questionnaires que nous avons comptabilisés : remplis et avec des réponses pertinentes, il y en a 36!

Mercredi 28 mars

Après le cours de Psychologie de développement, l'ensemble du groupe s'est rendu à la Maison de Quartier Gérard Philippe, lieu dans lequel nous avons rendez-vous avec le directeur Romain Giaccordo pour un second entretien. Après avoir proposé notre projet à la

Maison de Quartier Audiberti et l'Accueil Jeune, la Maison de Quartier Gérard Philippe était l'ultime structure que nous voulions introduire dans le projet et à laquelle nous ne l'avions pas encore présenté. Après lui avoir posé quelques questions sur sa structure, nous lui avons soumis « Représente ton quartier ». Comme le directeur de l'Accueil Jeune, il s'est montré favorable à celui-ci et a ajouté qu'il tenait la route. Cependant, il a détecté deux failles : tout d'abord, la question des transports car pour un jeune résidant au Pileu, le temps de transport aller et retour serait long ; c'est pourquoi il propose de mettre à la disposition du projet deux minibus appartenant à sa structure. En second lieu, il a relevé la question de la volonté des jeunes : sans doute qu'un allègement du calendrier permettrait aux jeunes d'être plus motivés. Rappelons que ce projet concerne des jeunes âgés de 16 à 20 ans et que ceux-ci sont lycéens, étudiants, voire même déjà insérés dans le monde du travail et un alourdissement de leur emploi du temps les inciterait peu à participer au projet. Avec lui, nous avons décidé d'organiser le projet durant les vacances scolaires, comme des mini-stages.

Lundi 2 avril

Matin

Pour cette dernière semaine de stage, nous voulions évacuer les choses les plus importantes concernant le projet, c'est-pour-cela que nous avons refait les échéances du projet, mois par mois. Pour cela, nous avons remis en cause la répartition des activités dans les structures, les dates des réunions, le début de la communication, etc.

Après-midi

Nous avons fait passer des questionnaires, et nous avons continué de rédiger le rapport de stage.

Mardi 03 avril 2012

Matin

Ce matin, Solenne Fauvel (notre tutrice) était de retour, après son jour de congé. Elle et Mathieu nous ont fait un compte rendu du pré-rapport de stage que nous leurs avons envoyé. Ce premier jet était, pour eux, très brouillon et très insuffisant. Notre plan était confus, il manquait de liens, les fautes d'orthographe et de syntaxe étaient omniprésentes dans notre travail. Par ailleurs, la tutrice a souligné que nous n'analysions pas assez les données. En conclusion ce premier jet était très mauvais...

Pour rectifier le tir, Solenne nous a demandé de lui remettre un plan détaillé de notre rapport de stage. De notre côté, nous avons trouvé les causes de cet échec : notre méthodologie était mauvaise, notre organisation de travail était répartie de manière inégale et peu adaptée. Après avoir fait le bilan de ces erreurs, nous nous sommes remis au travail.

Après-midi

Nous avons commencé par rédiger notre plan. Nous avons par ailleurs décidé de remettre l'organisation du projet à plus tard : c'était un contretemps mais qui était nécessaire. Solenne Fauvel nous a demandé de lui rendre un second jet jeudi 5 mars au soir. Cette date a été choisie par notre tutrice car ce sera à la veille de la visite de notre professeur de stage, Olivier Belbéoch.

Mercredi 4 avril 2012

Matin

Après l'échec de notre premier jet de rapport de stage, l'ensemble de l'équipe s'est mise à rédiger le second rapport. Ce dernier devrait être naturellement meilleur que son prédécesseur, c'est-à-dire avec des parties plus structurées, des liens entre ces parties, une vigilance accrue par rapport aux fautes d'orthographe et de syntaxe... Tout ce que notre tutrice et Mathieu nous avaient reproché devait être corrigé.

Après-midi

L'après-midi a été moins enthousiaste que la matinée. Nous avons déjà le plan de la première partie qui est un état des lieux et nous avons entamé la rédaction. Deux d'entre nous se sont rendus rue de Paris à proximité de la MJC pour soumettre des questionnaires aux jeunes Palaisiens. La rédaction de ce rapport nous a permis de nous rendre compte qu'il nous manquait des données pour faire notre analyse. « Notre travail d'enquêteur » serait incomplet sans le recensement de ces données comme :

- le montant total que la commune accorde aux structures municipales de la ville ;
- le nombre de structures municipales qui existent dans la ville.

Ces données nous paraissaient essentielles pour effectuer notre travail d'enquête sur le terrain afin d'appuyer certaines affirmations. De plus nous savions à qui les demander.

Jeudi 5 Avril 2012

Matin

Comme la veille, nous avons dédié ce jour à la rédaction de notre rapport, ce dernier se rapprochant de plus en plus de ce que nous voulions rendre le 14 mai à Madame Bolo et Monsieur Belbéoch.

En vain, nous avons essayé de contacter Justin Lobé (Conseiller municipal délégué aux Associations, à la Démocratie locale et à la Vie de quartier) et le service associatif de la ville pour pouvoir recueillir quelques informations supplémentaires comme le nombre d'associations présentes sur le territoire ou encore ce qui caractérise une structure municipale.

Après-midi

L'après-midi n'a pas été très différent de la matinée. En plus d'encouragements, Solenne nous distillait des conseils sur l'écriture du rapport que nous devons lui rendre le soir même vers 18 heures.

Ce fut donc mission accomplie, car vers 18h30, nous lui avons rendu un nouveau pré-rapport censé être meilleur. Cet après-midi, nous avons de nouveau essayé de téléphoner à la

Mairie et aux services susceptibles de répondre à nos questions. Pascal a pu joindre la secrétaire de Justin Lobé et celle-ci nous a annoncé que le conseiller municipal n'était pas présent ; par contre elle nous a donné le nombre d'associations existant à Palaiseau. Par ailleurs, la secrétaire de Justin Lobé nous a fourni le numéro d'Éric Ferricelli qui est le directeur général des structures de quartier. Selon elle, M. Ferricelli serait le mieux placé pour répondre à nos questions. Cependant, celui-ci étant également absent aujourd'hui, un appel téléphonique ultérieur sera nécessaire.

Vendredi 6 Avril

Matin

Nous attendions la venue de Monsieur Belbéoch qui devait nous rendre visite en ce dernier jour de stage. Notre professeur tuteur est arrivé sur les coups de 11 heures. Nous avons d'abord discuté avec lui sur la structure, la politique culturelle de la ville, la ville etc. Par la suite, Solenne Fauvel et Julien Levy sont arrivés et nous avons échangé sur la forme que pouvait prendre un bilan de ces quatre semaines de stage.

Après-midi

Après avoir fait passer des questionnaires aux jeunes Palaisiens, nous avons fait un bilan avec l'ensemble de l'équipe de la MJC.

Mercredi 11 avril : Entretien avec Miled Zrida (Directeur de la Politique de la Ville de la CAPS) et Bilan avec l'équipe de la MJC

Après le cours de la matinée

Pascal et Sara Ben Hamida se sont rendus au siège de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay autrement dit la « CAPS » situé rue Jean Rostand en plein cœur de la ville d'Orsay dans un lotissement d'une trentaine de petits immeubles faisant deux étages. Nous avons eu quelques difficultés pour nous y rendre en partant de l'IUT mais l'entretien avec Miled Zrida s'est avéré très intéressant et enrichissant pour notre diagnostic

de territoire et la suite de notre projet. Le Directeur de la Politique de la Ville s'est montré très compréhensif et a aimablement répondu à nos questions, en utilisant un vocabulaire adapté, clair et concis.

Nous avons préparé un certain nombre de questions et l'avons questionné tout d'abord sur le rôle de la CAPS. Il nous a expliqué de façon claire les missions de la CAPS, les relations de cette dernière avec l'État, son rôle au sein de cette organisation. Puis nous nous sommes orientés vers ce qui nous intéressait le plus : la politique de la ville et le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale). De façon concise, Miled Zrida nous a présenté les différents objectifs du CUCS, les différences qui existent avec le ZUS ou encore le ZFU... Par la suite, il nous a donné son avis sur certains points qui restaient peu clairs dans nos esprits. Par exemple, sur le fait que ce n'était pas forcément la tendance politique d'un maire qui développait ou non les structures de loisirs, associatives, sociales ou sportives. Autrement dit, un maire de droite comme de gauche pouvait bien développer le versant associatif de sa commune. Selon lui, les mairies font de moins en moins de politiques pour l'humain.

Par ailleurs, nous lui avons confié la raison principale de notre présence qui est d'établir un diagnostic de territoire et d'analyser pourquoi les jeunes de 16 à 20 ans ne viennent pas à la MJC. Il a rétorqué qu'il est très dur d'attirer des jeunes vers des activités sur le long terme, Miled Zrida a tenu le même discours que tous les directeurs de structure que nous avons rencontrés, c'est-à-dire que les jeunes de cet âge-là préfèrent avoir des activités occasionnelles et spontanées. M. Zrida a même ajouté que certaines mairies ont décidé de ne plus avoir de politique par rapport aux jeunes âgés de cette tranche d'âge. Enfin nous avons rebondi sur le fait que la ville de Palaiseau, malgré les investissements de la CAPS (avec le MOBI-CAPS) était assez mal desservie, M. Zrida a voulu atténuer nos propos, même si selon lui il est parfois difficile de se déplacer sur certains axes (Quartier du Pileu et Centre-ville), mais ce n'était pas la situation géographique de la ville qui rendait plus difficile le déplacement des Palaisiens.

Après cela, nous nous sommes rendus à Palaiseau grâce au RER B, de la station « Orsay-Ville » jusqu'à « Palaiseau ». L'ensemble de l'équipe (même Murielle, la secrétaire) était présente ce qui devenait rare surtout sur ces deux dernières semaines de stage. Nous avons tout d'abord eu un court entretien avec Julien qui nous a expliqué la manière dont la MJC s'organisait pour son accueil, un accueil qui est différent de ceux pratiqués dans les structures de quartier. Nous lui avons demandé quelques précisions sur certains points comme le nombre de personnes qui profitent du quotient familial à la MJC.

Par la suite Sara Lhamar, qui nous a rejoint à la MJC, Sara Ben Hamida et Pascal se sont retrouvés face aux animateurs de la MJC (Solenne, Julien et Mathieu) ainsi qu'au directeur Alexandre pour effectuer un bilan final de ces quatre semaines de projet tuteuré. Chacun prenait la parole et livrait ses sentiments sur ce mois de stage.

Ce qui est ressorti en général de cette réunion est surtout le fait que lors des deux premières semaines de stage, nous étions un peu perdus ne sachant pas quoi véritablement faire. La culpabilité était partagée ; en effet, chacun avait sa part de responsabilité. De notre côté, nous ne les sollicitons pas assez et de leur côté, leurs emplois du temps ne leur permettaient pas d'avoir un vrai suivi de notre travail. Julien a d'ailleurs ajouté qu'il aurait fallu faire un bilan chaque fin de semaine pour avoir une meilleure vision de l'avancée de notre travail. De son côté, le directeur Alexandre Bedu nous a fait comprendre que si nous les sollicitons pas davantage, cela jouerait en notre défaveur car notre rapport de stage comporterait des incohérences et des informations fausses.

Ensuite, les animateurs se sont questionnés sur le fait de savoir si nous avons réellement pris la dimension de leur métier, à part cette vision globale que nous avons. Il aurait été très intéressant d'être avec eux dans les bureaux pour pouvoir assister en direct par exemple au montage d'un projet, comment ils parviennent à travailler en équipe... De plus, mis à part nos horaires qui étaient fixés de 10 heures à 18 heures, nous aurions dû rester plus longtemps le soir pour assister à des représentations théâtrales ou des sketches afin de voir le public de la M.J.C. En effet, selon les animateurs, la Maison « commence » à vivre à partir de 19 h 20 à des horaires où nous étions absents.

Sinon, les animateurs ont apprécié notre travail « d'enquêteur », le fait que nous ayons pris des rendez-vous, des initiatives, que nous soyons assez autonomes dans notre démarche. Selon eux, ils ont beaucoup appris de cette expérience et s'ils accueillent de nouveau des stagiaires, ils réajusteront certains paramètres comme le suivi du travail, la disponibilité...